



Rapport d'activité **2013**

UNE TERRE aux mille visages

## Le Mot du Président



L'année 2013 a été, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activités, une année d'intense activité pour le Parc Naturel Régional de la Martinique.

**Les idées forces de cet ambitieux projet sont : le renforcement de l'attractivité du territoire, le redéploiement du Parc sur l'ensemble de son territoire, l'implantation d'équipements structurants sur l'ensemble du territoire, la stabilité budgétaire et développement des ressources financières propres, chaque fois que cela sera possible et le développement local, l'expérimentation et la recherche.**

Je tiens donc à saluer, avant tout, les 135 agents de l'administration du Parc qui ont été largement mis à contribution afin de mettre en œuvre ce programme ambitieux. Il leur est en effet demandé, depuis trois ans, de redoubler d'efforts et ils le font avec un grand enthousiasme et une grande motivation. Le renforcement de la crédibilité et de la notoriété de notre institution est le résultat de ces efforts.

Il convient également de remercier, pour cette année 2013, les élus du Parc qui, même si certains, au cours de l'année 2014, ne font plus partie du comité, ont, toutes tendances confondues, avec une volonté de faire avancer les choses, permis, en toute intelligence, que les décisions soient prises dans un climat serein et à l'unanimité.

Enfin, je tiens également à saluer la confiance que les institutions nous accordent, notamment le Conseil Régional de la Martinique qui donne au Parc les moyens de mettre en œuvre ses orientations.

***C'est donc l'heure du bilan pour l'année 2013. Nous pouvons être fiers d'afficher les résultats que nous avons obtenus au sein du PNRM. A titre d'exemple, je veux citer :***

**La Charte du Parc** qui a été définitivement adoptée début 2013, après un long processus de validation. Ce contrat concrétise notre projet commun de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de l'île pour les 12 prochaines années.

**Le projet de siège administratif du PNRM** : la nouvelle "Maison du Parc", qui est aujourd'hui en bonne voie. Comme vous le savez, depuis mon arrivée au Parc, je n'ai eu de cesse de chercher à procurer à l'ensemble des agents, un cadre de travail à la mesure de nos ambitions.

**En matière de finances**, grâce à la confiance de la Région, lors des trois années précédentes, nous avons pu stabiliser un budget à la mesure de notre ambition pour la Martinique. Il convient cependant de continuer à être vigilant...

**En matière d'aménagement et gestion des sites**, afin de renforcer l'attractivité du territoire du Parc nous nous engageons dans d'importants projets d'investissements avec plus de 20 millions d'euros d'autorisation de programme. Parmi les opérations significatives de ce programme : la Réalisation de la desserte et de la Maison de la Réserve de la Caravelle ; la Construction du bâtiment administratif de la Réserve Naturelle Régionale de Génipa ; l'Aménagement des entrées de bourg de Saint-Pierre et des Trois-Ilets (projets Grand Saint-Pierre et l'Embellie Trois Ilets) ; la Requalification du site de l'Aileron ; la Poursuite de l'aménagement du domaine d'Émeraude ; la Poursuite de l'étude pour la mise en place d'une maison d'accueil pour la réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne.

**Concernant la protection de la nature**, l'un de nos cœurs de métier, on peut citer, pour l'année 2013, les opérations telles que : la poursuite des négociations pour la création de la Réserve Naturelle Régionale de Génipa ; la Poursuite des études sur l'extension des réserves naturelles de la Caravelle sur la baie du Trésor, et des Îlets de Sainte-Anne sur la baie des Anglais ; la Mise en place de l'Observatoire de la Biodiversité ; la valorisation des plantes médicinales au Domaine d'Émeraude ; la diffusion de l'Atlas des Paysages et la réalisation de plans communaux de paysages.

**En matière de contribution au développement local**, les exemples les plus significatifs de l'implication du Parc sont : l'Expérimentation sur les plantes fourragères pour l'alimentation ovine ; l'aide à la filière apicole avec le projet de conservatoire et d'élevage d'abeilles ; le développement et valorisation de la Marque Parc ; l'expérimentation pour la relance de certaines cultures (anthuriums, agrumes, cacao...).

**Au niveau social**, je voudrais tout particulièrement saluer l'effort du PNRM qui a fait le choix de mettre en activité et former 50 agents en insertion ; agents qui se donnent avec passion pour réintroduire l'utilisation des ânes et des mulets, conforter et améliorer les équipements de pleine nature de notre territoire ou encore relancer la culture du cacao en Martinique.

**En matière d'animation**, vous le savez tous, une de nos missions vise à la valorisation de nos patrimoines naturel et culturel à travers des animations tous publics. En créant ou redynamisant des filières économiques, en faisant revivre des savoir-faire et le patrimoine culturel, ces animations doivent générer à termes des retombées économiques significatives pour les professionnels des filières concernées. Pour 2013, il convient de souligner : la territorialisation des actions du PNRM en matière d'animation avec l'ouverture prochaine de la maison d'accueil du PNRM à Saint-Pierre et à Fort-De-France qui participeront à la relance du tourisme vert et culturel ; l'animation des sites ; notre programme annuel d'Éducation à l'Environnement auquel participent des milliers de scolaires ; ou encore le soutien actif à la préservation de patrimoines en danger de disparition (aviron traditionnel)...

**Enfin, en matière de communication**, une volonté affirmée de renforcer, à la fois, la communication interne et à la communication externe de l'institution.

La communication interne, gage de transversalité entre les différents services du parc mais également avec les élus s'est traduit en 2013 par des supports d'information plus réguliers.

Pour ce qui est de la communication externe et parce que le PNRM se tourne résolument vers l'avenir, il nous a semblé important d'accompagner cette entrée dans une nouvelle ère en renouvelant une composante forte de notre image afin de donner plus de visibilité à nos supports de communication avec un site internet enfin opérationnel, une page facebook et un compte twitter. Aujourd'hui, l'ensemble de nos supports de communication sont immédiatement identifiés comme émanant du PNRM avec l'appropriation par tous de la charte graphique. Enfin, nous avons donné d'avantage de cohérence à l'ensemble de notre communication afin de démultiplier son impact.

**Daniel CHOMET**

*Président du Parc naturel régional de la Martinique*



**Parc naturel régional de la Martinique**  
Syndicat Mixte de Collectivités Territoriales



# Sommaire

<b>Des hommes, des moyens</b> _____	<b>5</b>
La gestion financière _____	6
Le service des marchés _____	8
Politique des ressources humaines _____	10
<b>Pour un territoire préservé</b> _____	<b>13</b>
Mission de valorisation des sites _____	14
Activités scientifiques _____	16
Gestion des Réserves Naturelles _____	25
Les Gardiens de l'Environnement _____	32
Mission urbanisme et signalétique _____	37
La biodiversité _____	39
<b>Pour un développement économique durable</b> _____	<b>41</b>
Mission Formation _____	42
Mission Agriculture durable _____	45
Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) _____	47
<b>Pour valoriser le Patrimoine et sensibiliser la Population</b> _____	<b>53</b>
Direction de l'Animation du Territoire _____	54
Des outils au service de la visibilité des actions _____	63



## Des hommes. Des moyens...

La gestion financière

Le service des marchés

Politique des ressources humaines

# Les finances

Les objectifs, en termes de gestion financière, que le PNRM s'est assigné en 2013, au moment du vote du budget primitif, sont ceux fixés depuis 2010 et durant les exercices suivants. Ce sont notamment :

- La poursuite, afin de les terminer, des opérations commencées non soldées, avant 2011 et qui nécessitaient des régularisations sous forme de crédits à actualiser, à dégager ou à réaffecter,
- La reprogrammation des projets non commencés pour lesquels il a été nécessaire de vérifier au préalable, la validité du plan de financement initial ou leur redimensionnement.
- La suppression de projets qu'il n'est plus opportun de réaliser.

- La suppression de titres non justifiés,
  - La recherche de nouveaux crédits et l'ajustement des recettes au regard des engagements réels des partenaires,
- Ainsi, le tableau ci-contre fait la synthèse des résultats de l'année 2013 pour le budget principal.

Le résultat 2013 du budget principal est donc de - 280 977,27€ (total des sections du budget principal).

Le budget principal 2013, après les reprises des années antérieures a été finalement de 17 124 974,06€ contre 16 001 632,45€ en 2012. Il en ressort :

- une exécution budgétaire de fonctionnement en baisse par rapport à 2012 avec une réalisation de près de 70 % contre 90% en 2012 pour ce qui est des recettes de fonctionnement et de seulement 67% contre 80 % en 2012 pour les dépenses.

- Une réalisation moins importante pour l'investissement

vu les retards pris dans la réalisation du programme de travaux importants inscrit au budget du Parc ; ces retards étant notamment imputables à des questions foncières ou encore au bouclage financier de ces opérations.

Pour ce qui est du budget annexe du PNRM, le resultat est de -81 107,55 euros.

## Budget principal

Dépenses		Recettes		Résultat net (rec-dép)	Résultat de clôture 2012	Résultat comptable
Prévisions Fonctionnement (BS 2013)	9 375 458,36€	Prévisions Fonctionnement	9 375 458,36€			
Réalisations	6 350 439,82€	Réalisations	6 298 905,30€	-51 534,52€	977 744,05€	926 209,53€
Solde	3 025 018,54€	Solde	3 076 553,06€			
<b>Prévisions Investissement (BS 2013)</b>						
Prévisions Investissement	7 749 515,70€	Prévisions Investissement	7 749 513,70€			
Réalisations	1 770 236,07€	Réalisations	1 540 793,32€	-229 442,75€	538 877,13€	309 434,38€
Solde	5 979 279,63€	Investissement	6 208 720,38€			

## Budget annexe

Dépenses		Recettes		Résultat net (rec-dép)	Résultat de clôture 2012	Résultat comptable
Prévisions (BS 2013)	1 876 612,00€	Prévisions (BS 2013)	1 876 612,00€			
Réalisations	898 974,37€	Réalisations	817 866,82€	-81 107,55€	588 222,82€	507 115,27€
Solde	977 637,63€	Solde	1 058 745,18€			

En conclusion, le compte administratif 2013 fait apparaître, en concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Fort-de-France, les résultats suivants :

Les résultats de la gestion 2013 (budget principal et budget annexe) indiquent un montant cumulé (y compris les Restes à Réaliser) de 5 982 546,08 €.

		Dépenses	Recettes	Résultat = (rec-dép)
Résultat net de l'exercice (mandats + titres)	section de fonctionnement	6 350 439,82	6 298 905,30	-51 534,52
	section d'investissement	1 770 236,07	1 540 793,32	-229 442,75
	Section fonct BAF	898 974,37	817 866,82	-81 107,55
Résultats excédentaire de l'exercice N-1	Section fonctionnement		977 744,05	977 744,05
	Section d'investissement		538 877,13	538 877,13
	Section de fonct BAF		588 222,82	588 222,82
TOTAL (réalisations+reports)	<i>soit résultat comptable de Fonct</i>	7 249 414,19	8 682 738,99	1 433 324,80
	<i>soit résultat comptable d'investissement</i>	1 770 236,07	2 079 670,45	309 434,38
	<b>RESULTAT COMPTABLE 2013</b>	9 019 650,26	10 762 409,44	1 742 759,18
Restes à réaliser à reporter	Section de fonctionnement	1 010 064,32	2 653 796,29	1 643 731,97
	Section fonctionnement du BAF	31 081,29	83 962,90	52 881,61
	Section d'investissement	1 475 962,73	4 019 136,05	2 543 173,32
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	8 290 559,8	11 420 498,18	3 129 938,38
	Section d'investissement	3 246 198,8	6 098 806,5	2 852 607,7
<b>Total résultat cumulé 2013</b>		11 536 758,6	17 519 304,6	<b>5 982 546,08</b>

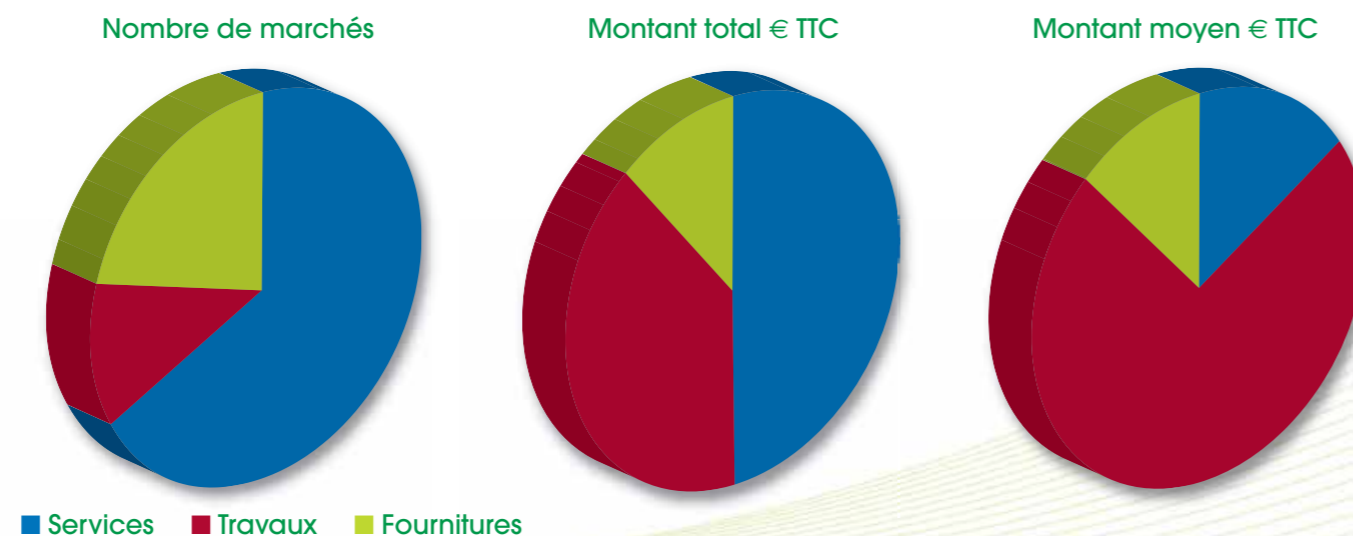
# Le service des marchés

Durant l'année 2013, 127 marchés ont été contractualisés pour un montant total de dépenses engagées de 2 036 680€ TTC, dont 79% à destination des acteurs économiques du territoire.

Ces marchés se répartissent comme suit :

Répartition par type	Nombre de marchés	Répartition en % du nombre	Montant total € TTC	Répartition en % du montant	Montant moyen € TTC
Services	86	68 %	1 015 613,57€	68 %	11 809,46€
Travaux	15	12 %	795 879,80€	39 %	53 058,65€
Fournitures	26	20 %	225 186,90€	11 %	8 601,03€
TOTAL	127	100 %	2 036 680,27€	100 %	16 036,85€

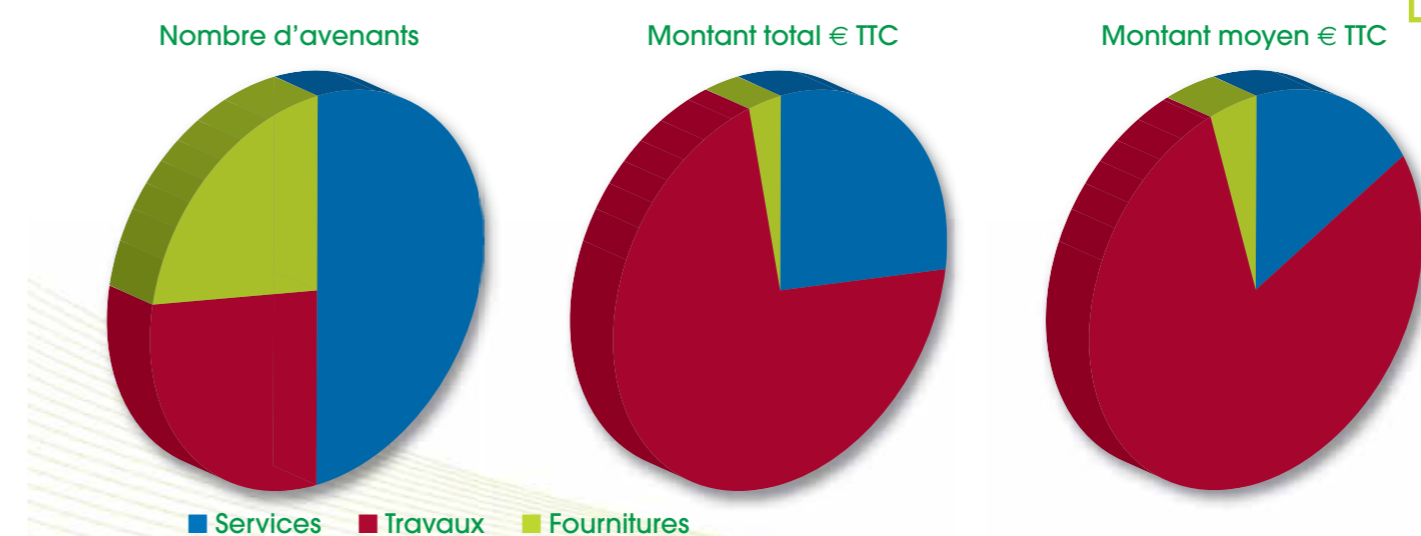
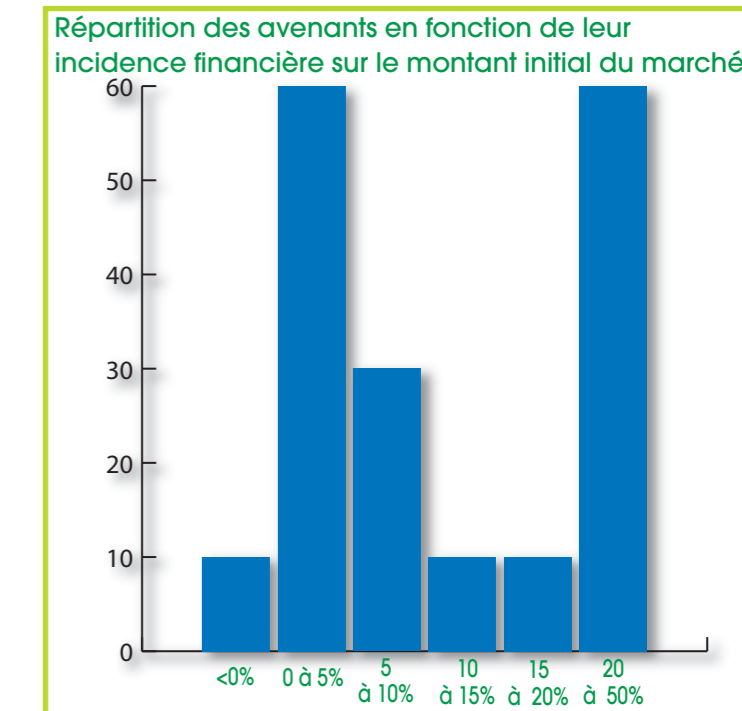
18 avenants ont été passés pour des marchés datant de 2010 à 2013, pour un montant total de 73 843€.



Ces avenants se répartissent comme suit :

Répartition par type	Nombre d'avenants	Répartition en % du nombre	Montant total € TTC	Répartition en % du montant	Montant moyen € TTC
Services	9	50 %	20 290,00€	27 %	2 254,44€
Travaux	5	28 %	51 337,00€	70 %	10 267,40€
Fournitures	4	22 %	2 216,00€	3 %	554,00€
TOTAL	18	100 %	78 843,00€	100 %	4 102,39€

Ecart moyen montant initial du marché 15%



# Politique des ressources humaines

Depuis mai 2010, le Parc Naturel Régional a développé une politique des ressources humaines dynamique comprenant des valeurs d'équité et de performance afin d'améliorer les services rendus et d'être en conformité avec la réglementation.

Cette politique s'articule autour de plusieurs axes : le recrutement, l'apprentissage, l'insertion professionnelle, l'emploi des personnes handicapées, l'évolution des carrières, les besoins en compétence, la prévention, la santé et la sécurité du personnel.

En 2013, chacun de ces axes a été mis en œuvre dans les proportions détaillées ci-dessous :

## 1. LE RECRUTEMENT

### a. Les nouveaux contrats

L'installation d'une nouvelle présidence a impliqué le recrutement d'un nouveau DGS en 2010 et a conduit à la mise en place d'une nouvelle organisation validée par les instances délibératives. La mise en œuvre de cette restructuration de l'administration a débuté en 2011 et 2012 afin de renforcer l'encadrement. Cette réorganisation s'est poursuivie et finalisée en 2013. A ce titre, le parc a procédé au recrutement d'une nouvelle chargée de communication, du directeur de l'aménagement et de la gestion des sites et au remplacement du directeur de l'animation. Il convient d'ajouter le recrutement d'un architecte paysager, d'un chargé de mission biodiversité, d'un agent à la DAT, d'un encadrant technique pour l'ACI cacao, d'un agent à la DDLF pour le suivi de la marque Parc.

### b. Les renouvellements de contrats

Afin de tenir compte de la progression de l'activité du parc, 8 agents ont bénéficié d'un renouvellement de leur contrat. Il s'agit des guides conférenciers, d'un agent de la communication, de la réserve, du domaine d'Emeraude

et d'un encadrant de l'ACI des ânier-muletiers

## 2. L'APPRENTISSAGE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE (Stagiaire et CUI)

Le parc ayant conscience que l'insertion par l'apprentissage, les contrats CUI-CAE ou EMPLOI D'AVENIR constitue une réponse pour rapprocher de l'emploi des publics toujours plus éloignés du marché du travail, 4 apprentis et 9 agents ont été recrutés dans ce cadre afin de remplacer un agent au service finance, au service marché. 1 jardinier a été renouvelé 2 paysagistes ont été recrutés dans le cadre du projet relatif aux plantes médicinales et 1 personne a vu son contrat renouvelé et 1 autre personne a été embauchée afin d'assurer l'accueil au domaine d'Emeraude. Afin de renforcer l'équipe des gardiens de l'environnement, 3 gardiens de l'environnement ont bénéficié d'un contrat aidé et un agent a fait l'objet d'un renouvellement. Un agent d'accueil au Domaine d'Emeraude a été renouvelé afin de renforcer la qualité de l'accueil sur nos sites.

Concernant le volet insertion, 11 aniers-muletiers, 16 paysagistes, 15 cacaoyers ont bénéficié d'un renouvellement de recrutement ou d'un recrutement dans le cadre d'un contrat aidé (Contrat Unique d'Insertion), soit 42 agents pour permettre la poursuite des 3 chantiers d'insertion pilotés par la DDLF. Ces chantiers sont impulsés par 3 encadrants techniques.

## 3. L'EMPLOI DES AGENTS HANDICAPÉS

Soucieux de garantir l'égalité d'accès à l'emploi pour tous, le Parc a souhaité impulser une approche globale du handicap et développer une politique de ressources humaines en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés et des agents inaptes dans les collectivités.



Ainsi, une démarche de reconnaissance de ce statut a été mise en œuvre pour 3 personnels titulaires qui possèdent désormais ce statut. Ils ont également bénéficié d'un aménagement de leur environnement de travail.

## 4. LES DÉPARTS

Le parc a dû enregistrer le départ à la retraite du directeur de l'animation du territoire.

## 5. LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Parc s'est donné pour mission de favoriser les évolutions de carrière. Ainsi :

- 1 agent a bénéficié d'une promotion en catégorie A suite à la réussite à un concours
  - 1 agent a été stagiairisé en qualité d'ingénieur dans le cadre du dispositif de la loi de 2012
- Certains dossiers sont en cours d'instruction :
- 1 poste de rédacteur, régularisation du statut d'un garde moniteur, nomination de chefs de secteur et d'un chef de brigade.

### a. Régularisation des avancements d'échelon de divers agents avec rappel de salaire

14 dossiers non traités suite à la validation de la CAP, ont fait l'objet d'une reprise par le service des Ressources Humaines.

## b. Attribution et revalorisation des primes

La mise en place d'une véritable politique indemnitaire équitable s'avérait indispensable afin de tenir compte de l'investissement du personnel titulaire et contractuel. A cet effet :

- 22 agents ont bénéficié de revalorisation de primes (IEM, IAT, PSR)
- 13 personnels de catégorie A et C ainsi que des non titulaires se sont vus attribués des indemnités
- D'autres agents ont bénéficié de régularisation de changement d'échelon

## 6. LES BESOINS EN COMPÉTENCE

### a. La formation

La formation des collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle est un levier essentiel pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et de s'adapter aux changements. A ce titre, un plan de formation triennal tenant compte des besoins du parc et de son personnel est en cours d'élaboration avec le CNFPT.

Les 57 agents du parc ont bénéficié 16 formations.

### b. Projets VAE

Le parc a décidé de répondre aux besoins en compétence, en soutenant les agents sollicitant une inscription dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en favorisant ainsi les projets individuels du personnel.

### c. Préparation aux concours

Le concours constitue la règle de droit commun pour le recrutement et l'évolution de carrière des agents titulaires. Son objectif est de sélectionner des candidats selon leur mérite.

Il est donc important de permettre aux agents de se préparer pour mieux réussir. A ce titre, 13 agents ont suivi

des modules de préparation aux concours proposés par le CNFPT. Ces dispositifs de formation visent à réactualiser les connaissances du stagiaire en matière de méthodologie et d'entraînement aux épreuves écrites et orales.

### b. Projets VAE

Le parc a décidé de répondre aux besoins en compétence, en soutenant les agents sollicitant une inscription dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en favorisant ainsi les projets individuels du personnel.

## 7. LES RELATIONS SOCIALES

Le dialogue avec le personnel et les instances paritaires tient une place privilégiée. A ce titre, le CTP s'est réuni 3 fois en 2013.

## 8. CONDITIONS DE TRAVAIL

### a. Extension de l'attribution des chèques déjeuner

Dans le cadre des orientations sociales en matière d'aide à la restauration salariale, l'exécutif a souhaité assurer le développement d'une aide au déjeuner. Ainsi, le parc a proposé d'étendre cet avantage au personnel de droit privé, en l'absence de restauration collective d'établissement et compte tenu du caractère précaire de leur situation. 42 agents en insertion ont bénéficié de cette extension.

### b. Organisation

La détermination claire des processus et des attributions de chacun est également une priorité. C'est à ce titre que des fiches de procédure ont déjà été élaborées et l'établissement des fiches de poste est en cours en coordination avec le CDG.

### c. Prévention

L'amélioration des conditions de travail constitue un élément essentiel d'une gestion des ressources humaines moderne et dynamique.

De bonnes conditions de travail concourent à la qualité du service public de manière durable et à la revalorisation du travail.

Le parc a donc décidé de solliciter la médecine préventive pour quelques agents. A ce titre, 2 agents supplémentaires ont bénéficié de l'aménagement de leur poste de travail.

### d. Suivi médical des agents

Les collectivités ont pour mission d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur travail.

Des conditions de travail satisfaisantes sont impératives. De plus, assurer la continuité des missions du service public reste un impératif.

La santé au travail est actuellement un véritable enjeu de santé publique.

A cet effet, 77 agents (personnel en insertion compris) ont bénéficié d'une visite médicale soit au titre d'une première embauche ou du suivi médical des autres agents.

### e. Suivi des absences pour accidents de service, congé maladie et de maternité

Le parc a également enregistré 6 accidents du travail ayant engendré un arrêt d'une journée à 58 jours et au total 206 jours d'arrêts de travail. Il s'agit d'accidents survenus pendant ou à l'occasion de l'exercice des fonctions des agents et notamment sur les chantiers d'insertion.

Concernant les congés pour maladie ordinaire, 24 agents se sont vus prescrire des arrêts maladie pour des périodes échelonnant entre 2 à 31 jours pour un total de 231 jours d'arrêts de travail.

Un agent a bénéficié d'un arrêt longue maladie compte tenu du caractère invalidant ou de la gravité de la maladie. Concernant les congés de maternité, 2 agents ont bénéficié de ce congé en 2013.



# Pour un territoire préservé...

Mission de valorisation des sites

Activités scientifiques

Gestion des Réserves naturelles

Les gardiens de l'environnement

Mission urbanisme et signalétique

La biodiversité



# Valorisation des sites

## Etude de faisabilité pour l'aménagement de l'Aïeron à la Montagne Pelée

Le site de l'Aïeron est la porte d'entrée principale de la Montagne Pelée. Cette aire d'accueil proposera aux visiteurs une vue sur les flancs de la Montagne Pelée et une autre vue panoramique sur les collines, les pitons, la mer des Caraïbes et l'Océan Atlantique. Ce lieu sera le point de départ des randonnées, balades et descentes en VTT.

Le projet de réhabilitation de l'aire d'accueil de l'Aïeron a été finalisé et présenté par le bureau d'étude Qualipro le 24 juillet 2013 au comité de pilotage constitué de toutes les institutions concernées par cette opération.

Une restitution de l'étude a été présentée à la presse le 31 août 2013 à l'Aïeron.

## Nouveau siège du PNRM

Le projet d'installation du siège du PNRM au Fort Tartenson avance avec une remontée des besoins en locaux par services à la Direction générale en 2013. Le cabinet d'architecture, en charge de la maîtrise d'œuvre devra tenir compte de ces besoins dans l'aménagement proposé.

## Château Dubuc

### ■ Travaux de restauration : Tranche ferme et Tranche conditionnelle 1

Les travaux de restauration de la tranche ferme des ruines a débuté en décembre 2012 et s'est achevé en juillet 2013 pour un montant de 437 756,34€ HT.

La réception des travaux de la tranche ferme le 9 juillet 2013, jour de la Tempête Chantale.

Les travaux consistaient à stabiliser les vestiges suite aux dégagements des archéologues et à consolider et restaurer les bâtiments A, B et C.

L'archéologie a permis de mieux comprendre l'organisation des plateformes, des niveaux de sol et des réseaux hydrauliques servant au drainage du terrain relié à l'exutoire de la ravine.

L'analyse des lieux fait apparaître une organisation en terrasses successives depuis la cafétéria jusqu'aux entrepôts de séchages et de stockage du café en contrebas de la pente.

Nous sommes donc en présence d'un ensemble correspondant à la production de café, faisant le pendant à la production sucrière, le long de l'autre ravine.

Le domaine du Château Dubuc apparaît dès à présent à présent comme une grande habitation de bord de mer à la fois sucrière et caféière.

Les vestiges deviennent progressivement plus lisibles.

La tranche conditionnelle 1 a été engagée le 10 septembre 2013, prenant le relais de la tranche ferme.

Au cours de l'année 2013, des discussions ont été entamées pour l'acquisition foncière permettant de réaliser une maison de la réserve et son parking à l'entrée de la Caravelle.

Dans le cadre des missions de valorisation du territoire du PNRM, plusieurs projets d'aménagements paysagers ont été entrepris au cours de l'année 2013.



Parmi ces projets nous retrouvons l'aménagement paysager des giratoires des Trois-Ilets «Vatable /Espérance/Anse à l'Ane » où le PNRM a effectué une conception qui s'inscrit dans une politique de valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville.

Les propositions d'aménagements des trois giratoires s'orientent vers la création d'une articulation par un vocabulaire végétal commun et adapté au site. A l'entrée de la forêt de Vatable, une maison de la réserve naturelle de Génipa sera créée. En 2013, l'avant-projet définitif a été validé, permettant ainsi de clôturer les contours du projet.

Par ailleurs dans le cadre du développement stratégique du Grand St-Pierre, le PNRM assure la mission de maîtrise d'ouvrage de l'aménagement paysager des entrées de la ville de St-Pierre. Ce projet qui consiste à renforcer l'attractivité de la ville de St-Pierre, en valorisant des espaces publics de l'entrée Sud et l'entrée Nord, il se traduit en partie par la réalisation de 32 œuvres artistiques implantées sur linéaire côtier. La confection des œuvres s'est déroulée pendant près d'un an dans l'atelier de création partagée installé dans l'ancienne usine de la SOCOMOR.

Depuis Mars 2013, les œuvres transforment, interrogent et magnifient la vision du paysage de l'entrée Sud de St-Pierre.

La seconde action, axée sur l'aménagement de la promenade du bord de mer située à l'entrée Nord de la St-Pierre met en scène les thématiques de la mer et de la culture amérindienne.

Le PNRM assure d'autres missions liées à la valorisation du territoire comme celle d'apporter à l'ensemble des 11 villes candidates au Concours National des Villes et Villages Fleuris 2013 une assistance technique au fleurissement des espaces publics.

Ou encore en formant à travers des Ateliers de Chantier d'Insertion des jeunes aux travaux d'aménagements paysagers. Pour ne citer qu'un exemple de projet, les agents en formation ont réalisé l'intégralité de l'aménagement extérieur du nouvel espace d'accueil et d'information, donnant une visibilité particulière aux activités culturelles et d'éco-tourisme du PNRM.

## Etablissement Public Local EPL/SPL

Le PNRM est parti en mission à Nantes du 19 au 23 janvier 2013 pour rencontrer les membres de la SPL de Nantes afin de mesurer l'opportunité de la création d'une SPL pour la gestion des sites du PNRM.

Le programme s'est décliné à travers la visite de différents sites et de rencontres avec des personnes clés.

La SPL le Voyage à Nantes a été créée en janvier 2011, en tant qu'outil unique de promotion touristique et culturelle du territoire de Nantes Métropole. Nantes Métropole, qui possédait 5% du capital de Nantes Culture et Patrimoine (NCP), détient désormais 68% du capital de la SPL.

Cette dernière regroupe les anciennes activités de la SAEM NCP (exploitation du Château des Ducs de Bretagne, des Machines de l'Ile, du site des Chantiers, de la librairie du Musée des Beaux-arts et des Cryptes de la Cathédrale), de l'Office de Tourisme de Nantes Métropole (accueil des publics, promotion, communication et commercialisation de séjours) et de la partie du CRDC (association hébergée au Lieu Unique) qui gérait la biennale d'art contemporain Estuaire.



# Activités scientifiques

## 1. Etudes et inventaires scientifiques

### ■ Connaissance et protection du patrimoine

#### *Faisabilité de la restauration hydraulique et écologique de la rivière La Manche et de la mangrove associée*

Depuis 2011, le PNRM avait confié au bureau d'études BURGEAP l'étude de faisabilité de la restauration hydraulique et écologique de la rivière La Manche et de la mangrove associée. L'objectif est d'étudier la faisabilité environnementale, technique et économique de mesures compensatoires du port de plaisance de l'Étang Z'abricot porté par la SEMAFF en partenariat avec le PNRM. Il s'agit principalement d'aménagements hydrauliques qui permettront de rétablir la circulation des eaux dans la mangrove sans augmenter les risques d'inondation en amont, et qui offrira la possibilité de stabiliser les sédiments par la plantation artificielle et/ou naturelle de palétuviers (extension de la mangrove sur la mer).

Pour rappel, des ateliers de travail et d'échanges avec les membres du comité de pilotage avaient permis de définir 24 actions répondant à 5 objectifs qui seront mises en place entre 2013 et 2018 :

- Restauration hydraulique
- Gestion du transit sédimentaire
- Restaurer la fonctionnalité de la mangrove
- Restaurer la continuité écologique de la ripisylve
- Lié aux usages

Ainsi, le Mercredi 9 Janvier 2013 a eu lieu le comité de pilotage final de cette étude où les participants ont pu valider l'ensemble des fiches actions proposées et émettre des remarques.

#### *Inventaire des Zones Humides de Martinique*

Le PNRM en partenariat avec la DEAL a lancé fin 2012 l'appel d'offres pour la réactualisation de l'inventaire des zones humides de la Martinique.

Cette étude réalisée en 2005 méritait d'être mise à jour et d'être complétée, notamment par la préconisation de mesures de gestion et de protection de ces écosystèmes. Suite à l'analyse des nouvelles offres, c'est Impact Mer qui a été retenu comme maître d'œuvre.

#### *Arboretum du Domaine d'Emeraude*

Cet arboretum destiné au grand public permettra de promouvoir la connaissance des différentes espèces typiques de la forêt hygrophile de Martinique. Pour ce faire, le PNRM a passé une convention avec l'ONF pour la fourniture des plants de 38 espèces typiques de la forêt hygrophile, et pour une assistance technique pour la mise en terre des plants. Le PNRM s'engage également à accompagner les agents de l'ONF sur le terrain pour le recueil de la ressource nécessaire. Or, la démarche a été retardée par le manque de disponibilité des plans. Une première partie des plants devraient être livrés au 1er semestre 2014.



#### *Observatoire Martiniquais de la Biodiversité*

Le Parc a lancé une étude préalable à la création de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Martiniquais. En effet, de multiples acteurs ont réalisé des études qui permettent aujourd'hui d'avoir une connaissance très avancée des différents niveaux d'organisation de la biodiversité, génétique, spécifique, écosystémique et paysager, même si elle reste encore incomplète. Or, cette connaissance et les données qui s'y rattachent sont très fragmentées et l'accès du public à ces informations difficiles. Afin de recueillir les avis des partenaires et des contributeurs potentiels sur ce projet, puis de réfléchir collectivement aux missions, champs d'intervention ainsi qu'à l'organisation, la gouvernance et la mise en place de cet observatoire, deux réunions du comité de pilotage ont eu lieu en 2013 : les Mardis 23 Juillet et 12 Novembre.

#### BILAN DES ÉCHANGES

L'ensemble des acteurs présents au comité de pilotage et ayant participé aux échanges s'accordent sur plusieurs points :

- La forme et les missions de l'observatoire sont définies par l'ensemble des membres du comité de pilotage.
- Les données de l'observatoire seront mises à disposition du grand public sauf données sensibles qui disposeront d'un accès réglementé.
- L'objectif premier de l'observatoire demeure la mutualisation des données.
- L'observatoire rassemblera dans un premier temps les données traitées.

- Un site internet sera mis en place afin de faciliter l'accès aux informations.
- Un travail de regroupement et de synthèse sera effectué en amont
- L'observatoire n'est pas un outil de conservation mais un outil d'aide à la décision pour les politiques environnementales à mener.

#### ORGANISATION

Il est acté que l'Observatoire intégrera le PNRM, qui dispose des locaux nécessaires à son accueil. Après discussions, il est proposé que le schéma organisationnel repose sur 3 niveaux :

- Une assemblée plénière, composée de l'ensemble des membres de l'Observatoire. L'assemblée plénière aura pour mission de voter le budget ainsi que de définir les axes de travail de l'Observatoire. Les règles de gouvernance seront à définir par l'assemblée. L'idée est lancée de travailler par exemple par collège : flore, faune, milieu marin, etc.
- Un bureau composé de quelques membres de l'Observatoire. Ce bureau sera dissocié des financeurs dans un but de représentativité et de démocratie, et afin d'éviter une désappropriation de l'outil. L'élection des membres du bureau se fera lors de la première assemblée plénière. Le bureau suivra les travaux réalisés par la chargée de mission.
- Une équipe fonctionnelle composée d'un chargé de mission pour la première année.



## FINANCEMENT

Le budget de l'ORB pour la première est estimé à 80 000€.

Le financement de l'ORB s'articulera de la façon suivante : 80% Région Martinique et 20% Etat (DEAL). L'ODE pourrait se positionner comme organisme financeur sous certaines réserves à savoir : la nécessité de transversaliser l'information notamment avec l'Observatoire de l'Eau.

## CONTRIBUTEURS

La contribution des données se fera sur une base volontaire. Un lien sera fait entre l'Observatoire et la base de données Faune Martinique, notamment alimentée par les associations et les naturalistes. Le conservatoire du littoral via son Pôle-relais mangroves & zones humides d'Outre-mer basé en Guadeloupe, regroupant des données et des travaux de recherches et d'observation sur les Mangroves des Antilles françaises, pourrait également être associé à la démarche et venir alimenter l'observatoire.

## DÉNOMINATION

Les participants ont mis l'accent sur le choix sémantique de l'adjectif "régional", qui pourrait prêter à confusion. En effet, bien que l'Observatoire Régional de la Biodiversité revête un caractère géographique. Cette appellation présuppose que l'unique porteur de projet serait le Conseil Régional de la Martinique. A ce titre, de nouvelles dénominations ont été proposées : "Observatoire de la Biodiversité Martiniquaise (OBM)" ou en encore "Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB)".

## PROCHAINES ÉTAPES

- Un(e) chargé(e) de mission devrait être recruté(e) début 2014.
- Un projet de charte sera diffusé par mail transmettre à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

### Restauration hydraulique et écologique de la rivière Case Navire

Après des échanges entre le PNRM, l'ODE, et la DEAL pour la création du cahier des charges, le Parc a lancé fin Novembre 2013 une consultation visant à réaliser l'étude de restauration de la continuité écologique de la rivière Case Navire.

Le PNRM a été à l'initiative, ou a été sollicité pour un certain nombre d'opérations sur ce thème de la gestion de l'eau, aussi bien littorale que limnique. Certaines de ces opérations sont par exemple :

- la participation au groupe de travail chargé de l'étude sur les pesticides dans le cadre du comité de bassin et de l'élaboration du SDAGE de la Martinique ;
- l'inventaire des Zones Humides de la Martinique réalisé en 2006 avec la DEAL, qui décrit 156 de ces écosystèmes sur plus de 1200 zones humides recensées ;
- un ensemble de prospections des rivières de Martinique a été réalisé par les techniciens du Parc dans le cadre du programme de randonnées "Nos rivières et nous" en 2012 ;
- l'étude de faisabilité de la restauration hydraulique et écologique de la Rivière la Manche et de la mangrove associée, lancée en 2011, dont découleront un ensemble d'actions dès 2013.



Ainsi, dans le cadre des perspectives d'intervention proposées sur l'eau, le choix s'est porté sur la rivière Case Navire qui se trouve sur le territoire du Parc. Le cours supérieur de ce cours d'eau, en raison de son potentiel écologique, fait partie du réseau de référence défini par la DCE et détient le statut de bon état écologique. L'aval de la rivière est classé en bon état dans le SDAGE mais sa qualité s'est dégradée depuis 2011. La rivière Case Navire a un bassin versant d'une superficie de 15 km<sup>2</sup>, et prend sa source au pied des Pitons du Carbet. C'est un cours d'eau relativement naturel dans sa partie amont, et préservé d'une activité agricole intense. Ce projet, en définissant un secteur d'intervention, des actions à mener et les moyens méthodologiques et logistiques à mettre en œuvre, se propose de réaliser une opération concrète dont l'implication sur le terrain (mesures et observations de terrain) constitue la base. Enfin, la réalisation de cette étude et les conclusions qui en découleront, pourraient constituer une expérience opérationnelle type dans la restauration de la continuité écologique de cours d'eau à la Martinique ; pour poursuivre la démarche engagée par le Parc avec l'étude de faisabilité de la restauration hydraulique et écologique de la Rivière la Manche et de la mangrove associée.

L'analyse des offres sera connue début 2014.

### Programme personnel limicoles

Un programme de capture marquage recapture et de comptage du Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla*, Bécasseau minuscule *Calidris minutilla* et Pluvier semipalmé *Charadrius semipalmatus* sur six sites fréquentés par les limicoles en migration postnuptiale en Martinique a été proposé au CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des populations d'Oiseaux).

Ce suivi s'inscrit dans la continuité des travaux de terrain réalisés par les associations naturalistes et par le PNRM depuis 1998 dans le cadre du Pan Américain Shore Bird Program et du programme d'étude de l'avifaune des Antilles Françaises.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Participer à l'apport de connaissances afin de déterminer l'importance des haltes migratoires en Martinique, en intégrant ce suivi aux travaux du Pan-Américain Shore Bird Program
- Déterminer l'importance de l'île en tant que halte migratoire pour chacune des espèces cibles
- Récolter des informations sur les effectifs présents par espèces cibles sur les sites de halte migratoire, ainsi que sur leurs conditions physiques
- Sensibiliser les décideurs, les gestionnaires, le grand public sur les limicoles et l'importance de la préservation des habitats au niveau local
- Guider et prioriser les décisions en terme de conservation des habitats des limicoles.



Aigrette neigeuse.

## ■ Collaboration/représentation du Parc Naturel Régional de la Martinique à des actions à caractère scientifique

### Mission à Cuba du 1<sup>er</sup> au 9 Mars 2013

Dans le cadre des 15 ans de leur jumelage, les deux villes du Lamentin et de Santiago de Cuba ont signé en décembre 2010, des accords de coopération afin de partager des pratiques sur la préservation de la biodiversité.

Du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2013, la ville du Lamentin avait prévu le déplacement d'une mission à Santiago afin que les acteurs (PNRM, Association NEA) de la démarche en Martinique appréhendent ce territoire précurseur en termes de préservation des écosystèmes.

La mission était encadrée sur place par le centre de recherche BIOECO. Né le 5 juin 1993 de la fusion d'un ensemble d'organes de recherche et de valorisation de la biodiversité dans la province de Santiago, il a pour objectifs



d'accroître la connaissance sur la biodiversité, de développer la culture naturaliste, de développer des actions de gestion pour la conservation de la biodiversité et d'assurer la formation académique de doctorants et de masters.

BIOECO est basé dans le centre de la ville de Santiago, au musée Tomas Romay qui est un lieu central pour la sensibilisation de la population à la préservation de la biodiversité car 161000 personnes (soit 20% des habitants de la ville de Santiago) le visitent chaque année.

Quelques apports de la mission sur la prise en compte globale des écosystèmes :

### DES MÉTHODES GLOBALES ET INTÉGRÉES SE TRADUISANT PAR :

- l'intégration aux côtés des études faune – flore de tous les diagnostics en lien avec les autres politiques publiques: culture, sociologie, usages, éducation, santé, agriculture
- l'implication de tous les acteurs du territoire : habitants, pêcheurs, chasseurs, entreprises, "connaisseurs" (qu'ils soient scientifiques ou pas), opérateurs sociaux
- une analyse toujours globale du territoire : les limites géographiques des aires d'études sont distinctes des limites administratives car elles sont bâties sur une homogénéité environnementale de l'espace.
- la recherche systématique de consensus entre tous les acteurs : Par exemple, la création d'une réserve doit servir des activités qui s'y déroulent.



### DES OUTILS POUR CONNAÎTRE LES ÉCOSYSTÈMES

- L'indice biotique cubain BMWP-Cub pour évaluer la biodiversité dans les eaux (BMWP = Biological Monitoring Working Party)
- Les Inventaires Biologiques Rapides (IBR), à la fois un outil d'évaluation globale des écosystèmes et un outil de décision et de concertation. 6 IBR ont été pilotés par BIOECO à Cuba en septembre 2002 (Parc National Ciénaga de Zapata, Sierra de Cubitas, Réserve écologique Pico Mogote et Réserve écologique de Siboney Jutici) et février 2004 (Parc National La Bayamesa et Parc National de Alejandro Humboldt).

### IBR du 1<sup>er</sup> au 21 Juin 2013

Lors de la mission à Cuba en Mars 2013 des accords ont été signés par les 2 villes pour la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre du jumelage : la première action est la mise en œuvre de l'Inventaire Biologique Rapide au Lamentin en Juin 2013. Le Parc Naturel Régional de la Martinique a contribué à la mise en place et au bon déroulement de l'Inventaire Biologique Rapide de la mangrove du Lamentin du 1<sup>er</sup> au 21 Juin 2013. La participation effective du Parc s'est concrétisée par une présence à la fois humaine et matérielle.

Qu'est ce qu'un IBR? Développé par le centre de recherche cubain BIOECO, l'Inventaire Biologique Rapide permet de :

- étudier les enjeux biologiques, sociaux et culturels des espaces
- identifier les menaces auxquels ils sont soumis et proposer des moyens d'élimination de ces menaces,

- définir les objectifs de leur préservation,
- élaborer des stratégies de gestion.

Par ce projet, la commune du Lamentin entend développer des relations fructueuses entre scientifiques cubains et martiniquais sur la préservation de la biodiversité, la relation à la nature et les pratiques d'éducation à l'environnement, mais aussi permettre à des intervenants cubain et martiniquais de co-construire des méthodes de travail s'inspirant des pratiques des 2 pays. L'IBR s'est donc déroulé sur le territoire des 4 communes concernées par le projet de réserve naturelle régionale de la Baie de Génipa, en partenariat avec le PNRM qui porte cette démarche pour le Conseil Régional. Il concernait les spécialités suivantes : d'une part des spécialités de la faune et la flore : mollusques, macro-invertébrés, papillons, insectes, araignées, amphibiens, reptiles, oiseaux, plantes vasculaires (dont fougères), et non vasculaires (algues, mousses, champignons), et d'autre part des spécialités liées à l'Homme : sociologie et agriculture.



## Participation au Conseil des Rivages français d'Amérique à Saint-Martin 4-6 Avril 2013

Deux agents, Christophe AUGUSTE et Bénédicte CHANTEUR ont représenté le PNRM. Le conseil se déroule en 2 phases : une séance plénière le premier jour puis des sorties terrain les 2 autres jours.



## STOC les 27 Mars, 8 Mai et 29 Mai 2013

Le suivi temporel des oiseaux communs vise à évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Échantillonnages Ponctuels Simples). Cet indicateur, mis en place partout en Europe, permet aussi d'évaluer l'efficacité des mesures de préservation de la biodiversité. Au niveau national, le STOC-EPS est coordonné par le centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, au sein du Muséum national d'histoire naturelle. En Martinique, le projet de

mise en place du STOC a démarré en 2012 dans le cadre du programme européen Life+ CAP DOM.

Le PNRM a 7 transects à son actif en 2013. Le transect de Cap chevalier est suivi par Marcel BOURGADE et Bénédicte CHANTEUR. 3 relevés doivent être réalisés sur chaque transect entre Mars et Juin.

Il faut procéder de la sorte : en zone ouverte, les points constituant les transects sont séparés d'une distance minimale de 400 m afin d'éviter de comptabiliser plusieurs fois les mêmes oiseaux. En zone boisée ou en montagne, la détection des oiseaux étant sensiblement moindre, un intervalle de 150-200 m est respecté. Le contributeur se positionne sur un point d'écoute et procède à une séance de 5 minutes durant laquelle il note sur une fiche de terrain pré-établie l'ensemble des contacts auditifs et visuels. Pour chaque espèce, les 3 premières lettres du genre et les 3 premières lettres de l'espèce sont notées (Ex. : RAMBRA pour *Ramphocinclus brachyurus*).

## Suivi des pontes de Tortues Marines (ONCFS)

La DEAL Martinique a confié à l'ONCFS la mise en œuvre du plan national d'action pour les tortues marines de Martinique. Le suivi des tortues marines, venues pondre ou s'alimenter autour de l'île, est confié aux associations, clubs de plongée et administrations, dont le PNRM. Depuis 2009, et encore en 2013, l'ONCFS compte sur le Parc pour le suivi sur les plages de la RNC, ainsi que celles aux abords de la RNISA. Les résultats alimentent la base de données Excel commune à l'ensemble des partenaires du réseau.



## SUIVI DIURNE :

Il s'agit pour les agents du Parc – chargés de mission et Gardiens de l'Environnement – de réaliser une lecture des traces de pontes de tortues sur les sites majeurs de l'ordre d'une sortie par semaine au minimum d'Avril à Septembre. Les sites prospectés par le Parc sont :

- Sainte-Anne : RNISA, Anse au Bois, Anse Esprit, Anse Noire, Anse La Balle, Anse Poirier, Cap Ferré
- Trinité : RNC

Entre Avril et Septembre, nous avons donc pu relever de nombreuses traces de pontes de tortues luth (*Dermodochelys coriacea*) et de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) notamment sur les plages de l'Anse La Balle et Cap Ferré.

## SUIVI NOCTURNE :

Il s'agit de réaliser quelques observations nocturnes de pontes de tortues et d'éclosions d'œufs. Les tortues observées en ponte sans bague pourront être baguées, en fonction de la mise à disposition du matériel nécessaire par l'ONCFS. Les sites prospectés par le Parc sont :

- Diamant : Plage du bourg
- Vauclin : Grand Macabou

Lors des patrouilles nocturnes, nous avons pu notamment :

- Observer 7 tortues en pontes au Diamant et à Grand Macabou
- Baguer 2 tortues imbriquées à Grand Macabou et au Diamant.

## Session de capture en mer de Tortues Marines (CNRS)

Dans le cadre du projet de suivi des tortues marines en Martinique mené par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), une session de captures de tortues en mer a été organisée, du Lundi 23 au Dimanche 29 Septembre 2013 aux Anses d'Arlets et au Prêcheur, afin de marquer et de poser des balises satellites sur une quinzaine de tortues vertes et imbriquées.

Les objectifs de cette étude sont d'identifier et de caractériser les différents habitats exploités par les tortues, afin d'améliorer la connaissance sur leur biologie et d'apporter une aide à la décision en termes de gestion et de conservation. Ainsi les résultats attendus sont le suivi en ligne avec des cartes interactives des déplacements des tortues équipées de balises.

5 agents du Parc ont donc participé à cette opération, soit en tant qu'apnéistes pour la capture des tortues, soit en tant qu'opérateurs lors des manipulations s'effectuant à bord du catamaran, selon les disponibilités suivantes :

- Maurice MIAN (apnéiste) : Lundi 23 Septembre et Vendredi 27 Septembre
- Jean-Claude NICOLAS (apnéiste) : Mardi 24 et Vendredi 27 Septembre
- Bénédicte CHANTEUR (opérateur) : Mercredi 25 Septembre
- Thomas ALEXANDRINE (apnéiste) : Samedi 28 Septembre
- Christophe AUGUSTE (apnéiste) : Samedi 28 Septembre



## Mission AGOA Campagne scientifique pour l'inventaire des cétacés

Le protocole est le suivant : A bord d'un catamaran, 3 observateurs se positionnent à l'avant du bateau et scrutent la mer à la recherche de splatchs (saut), de souffles, de sondes (plongées) ou simplement d'ailerons. Pendant ce temps un hydrophone connecté à des enregistreurs acoustiques permet d'écouter les clics des dauphins ou le chant des baleines. Le bateau réalise des transects rectilignes au sein de quadrats et se détourne si nécessaire pour observer les groupes rencontrés. Les espèces sont alors identifiées, et leurs comportements analysés (repos, chasse, voyage, etc...) tout en respectant des manœuvres d'approches strictes. Selon l'espèce, une photo-identification peut être envisagée. La Chargée de Mission Scientifique a participé à cette mission les 7 et 8 Octobre 2013.

Espèces observées : dauphin tacheté pantropical et dauphin de fraser.

## Visite expert UNESCO

La Région a lancé une demande d'inscription sur la liste indicative de la France, dans la perspective d'une candidature au patrimoine mondial de l'Unesco de ce monument naturel discontinu que constitue l'ensemble volcanique et forestier martiniquais. Dans ce cadre, un expert du comité français UNESCO, Yves LUGINBHUL avait la charge de visiter du 15 au 18 Décembre 2013 le bien proposé au classement, avec l'analyse des scientifiques et experts martiniquais. Le Parc s'est occupé de toute la logistique de cette mission.

Suite à cette visite, le bien proposé par la Martinique a été retenu en Janvier 2014 par le comité français sur la liste indicative des sites proposés au classement mondial UNESCO.

## 2. Actions de sensibilisation

### Journée mondiale des Zones Humides

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, le samedi 2 février 2013, le Parc a proposé, avec l'appui des opérateurs écotouristiques du secteur, des balades de découverte de la mangrove de la Baie de Génipa, en bateau et en kayak. Ces balades étaient ponctuées d'échanges avec des spécialistes de ces écosystèmes.

Au départ du bourg des Trois-Ilets, le public était accueilli par l'équipe du Parc Naturel Régional de la Martinique et ses partenaires (ONF, ODE, CAESM, Mairie et Office du Tourisme des Trois Ilets, Comité de la Randonnée Pédestre, etc...), puis acheminés en bateau, sur le petit îlet de Génipa. Puis, en petit bateau ou en kayak pour une balade d'environ 1 heure en compagnie de guides professionnels et de gardiens de l'environnement, les visiteurs pouvaient découvrir la richesse des espèces abritées par les zones humides et la diversité des paysages. Le but de cette opération était de mieux faire comprendre cet environnement pour mieux le protéger et le valoriser.

### Forum des métiers scientifiques de l'UAG

Le Mercredi 20 Mars 2013 avait lieu le forum des métiers scientifiques de l'UAG. Tout comme d'autres acteurs de l'environnement (FREDON, DEAL, ONF, Laboratoires de santé, etc.), le PNRM a ainsi pu présenter à une quarantaine d'étudiants quelques uns des différents métiers que l'on peut exercer au sein de sa structure : chargés de mission, gardien de l'environnement, etc.



# Gestion des Réserves naturelles



## 1. Règlementation

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Suite aux difficultés rencontrées par les gardes animateurs sur le terrain lors de la rédaction de leurs procès-verbaux et de leurs interventions sur le terrain, des propositions de modifications du règlement intérieur de la RNNC ont été présentées aux membres du Comité de gestion et validées par ces derniers en mai 2013. La RNNC bénéficie donc d'un nouveau règlement intérieur datant d'août 2013.

## 2. Gestion des milieux et suivis scientifiques

Plusieurs études ou opérations ont été réalisées dans le but d'améliorer la gestion et les connaissances scientifiques sur la RNNC.

### 2.1 Participation au programme LIFE+ / CAPDOM

Le programme Life + CAP DOM vise à mener des actions sur l'avifaune prioritaire dans les DOM (Martinique, Guyane, Réunion). Pour la Martinique, le programme concerne principalement la conservation d'une espèce menacée : le Moqueur à Gorge blanche (*Ramphocinclus brachyurus*), espèce endémique de la Martinique et de Sainte-Lucie. Ce programme se décline sous la forme d'actions visant à protéger l'espèce mais aussi à la valoriser.

D'importantes actions de concertation et de terrain ont été menées depuis 2010 par les membres du comité de pilotage (AOMA en tant que coordinateur régional, Carouge, Parc naturel régional, Région Martinique, DEAL, Conservatoire du littoral, UAG) afin de localiser et caractériser l'habitat

du Moqueur gorge-blanche et ainsi mettre en œuvre des mesures de préservation de l'espèce.

Les mesures conservatoires ont démarré cette année avec la protection des nids (lutte contre la prédation, suivi de la reproduction, sécurisation des nids) et l'aménagement de sentiers. Plusieurs membres du COPIL se sont associés afin de mener ces actions. Le PNRM s'est particulièrement impliqué dans 2 actions :

**Aménagement des sentiers** de la réserve afin de limiter le ruissellement et de fermer les sentiers sauvages empiétant sur l'habitat de l'espèce. Ces travaux ont été menés par les agents en ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) Aménagement paysager et Aniers Muletiers.

**Sécurisation des nids** (hors réserve)

Cette action comprend la lutte contre la prédation par la pose de pièges et de tubes autour des gaulettes supportant un nid actif. Les agents ont réalisé un suivi de la reproduction afin de comparer les résultats entre un site témoin et un site sur lequel la lutte contre la prédation a été réalisée.

Le PNRM est organisme référent pour 3 actions conservatoires sur 8, à savoir :

- l'aménagement des sentiers ;
- la valorisation de l'espèce avec la mise en place de 6 panneaux dont 2 financés par le PNRM et placés prochainement sur le Petit Sentier de la réserve ;
- la sécurisation des nids (tubes / piégeage / suivi).



## 2.2 Réalisation du 4<sup>ème</sup> plan de gestion de la RNNC

Le 4<sup>ème</sup> plan de gestion 2014-2018 de la RNNC, dont la réalisation avait été confiée à l'ONF, a été présenté et validé lors du comité de gestion d'avril 2013. Il est conforme au guide méthodologique des plans de gestion des RNN.

Cet outil, obligatoire pour les réserves naturelles, permet de définir les orientations de gestion et de programmer les actions pour 5 ans.

## 2.3 STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs)

Le STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) a pour objectif de suivre la dynamique de population des oiseaux communs grâce à un protocole standardisé basé sur la réalisation de points d'écoute. Il permet ainsi d'obtenir des informations régulières sur l'avifaune et des tendances évolutives.

En 2013, une formation a été organisée, dans le cadre du Life+ CAPDOM, pour les agents des différents partenaires, dont le PNRM, intéressés par une contribution au STOC.

Le PNRM a suivi 8 transects (sur 27 en Martinique), dont 1 dans la RNNC, sur le Petit Sentier. En 2013, 3 passages ont été effectués sur chaque transect (1er passage: entre le 29 mars et le 7 avril – 2ème passage entre le 30 avril et le 9 mai- 3ème passage: entre le 28 mai et le 6 juin). Les relevés ont été effectués entre 6h20 et 9h30. La méthode est la suivante : effectuer des points d'écoute de 5 minutes en notant l'ensemble des contacts visuels et auditifs avec attribution d'une classe de distance.

En 2014, 2 passages seront effectués sur chaque transect (avril et mai).

## 2.4 Placettes permanentes (ONF)

Depuis 2009, l'ONF, en collaboration avec le DEAL et l'UAG, a lancé un programme de recherche scientifique ayant pour objectif le suivi de l'évolution des écosystèmes forestiers martiniquais, sous la forme d'un réseau de 40 placettes permanentes réparties dans 21 unités écosystémiques déterminées par JP. FIARD et P. JOSEPH.

Pour chacune de ces placettes, seront réalisés un inventaire initial et des campagnes de mesures tous les 2 ans (pour les 4 premières années) puis tous les 4 ans.

Une placette permanente a été installée dans la RNNC au lieu-dit Sapeur Mineur.



## 2.5 Projet d'extension de la réserve

Lors du comité de gestion de mai 2012, il a été proposé et validé de poursuivre le projet d'extension uniquement sur la partie marine; l'extension en zone terrestre nécessite en effet une maîtrise du foncier ou un accord des propriétaires qu'il sera difficile d'obtenir.

### Méthodologie

Le diagnostic marin a été actualisé en fin d'année 2012 et remis en début d'année 2013 au PNRM. Ce document a été présenté aux membres du Comité de Pilotage et aux différents acteurs concernés par le projet.

Le PNRM, en collaboration avec Impact Mer et les membres du Comité de Pilotage, a choisi d'impliquer au maximum toutes les parties prenantes dès le début par l'organisation de réunions de concertation avec les usagers du périmètre d'étude et la population. Les acteurs de la zone d'étude ont été regroupés en trois types :

- les marins-pêcheurs
- les structures d'écotourisme et le nautisme
- la société civile, la plaisance et pêche plaisancière et les autres acteurs économiques.

Cette démarche participative a permis de définir un zonage et une réglementation des usages adéquate, réaliste, prenant en compte l'ensemble des diagnostics, les usages et le contexte local.

Le projet de périmètre de l'extension de la réserve naturelle a été validé lors du comité de pilotage du 26/06/2013. Il est le résultat du croisement des enjeux environnementaux et des usages de la zone.

### Proposition de zonage

Ce projet de périmètre de l'extension marine de la réserve naturelle actuelle est basé sur la zone de cantonnement de pêche actuel. Il comprend le Domaine Public Maritime (DPM) de la Baie du Trésor et les deux plages situées à l'extrémité nord (site de pontes de tortues en jaune dans la carte).

Le projet de périmètre de réserve marine localisé dans la zone de cantonnement actuelle est subdivisé en 2 zones MARINES :

- une zone sud, classée en "Zone de protection renforcée" (en transparence rouge dans la carte ci-contre)
- une zone nord classée en "Zone de réserve naturelle" (en transparence grise dans la carte ci-contre).

Le dossier d'avant-projet relatif à l'extension marine de la RNNC transmis à la DEAL pour instruction tient compte des conclusions du dernière COPIL.

## 2.6 Création du conservatoire de l'abeille noire martiniquaise

Le projet d'implantation d'un Conservatoire de l'abeille noire dans la RNNC a été validé lors du Comité de gestion du 18 avril 2013. L'objectif de ce conservatoire est de conserver l'abeille noire (*Apis mellifera mellifera*) et ainsi de développer de nouvelles activités pour la filière apicole. Une trentaine de ruches a été installée en 2013 dans la RNNC, en contrebas de la route menant au Phare.

## 3. Accueil, animation

### 3.1 Education à l'environnement

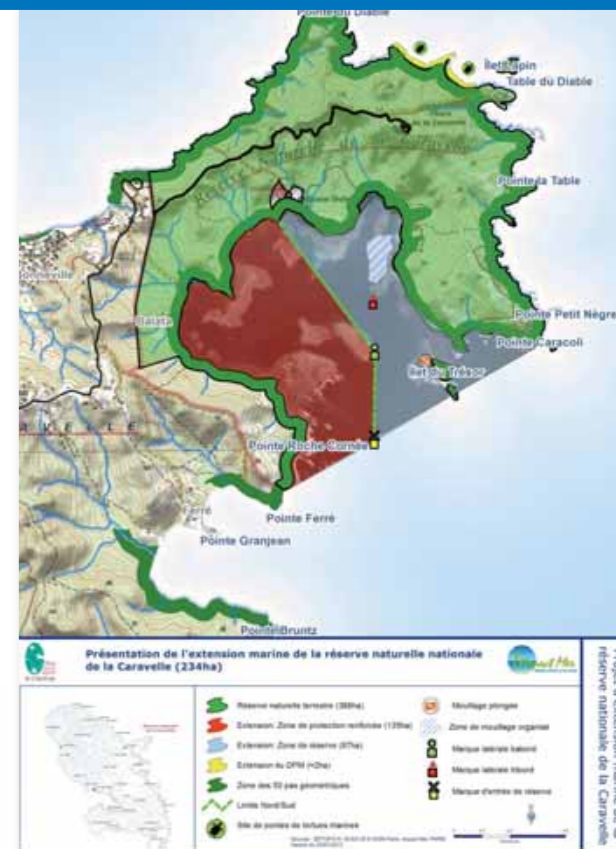
Ces interventions se sont principalement déroulées dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place avec le rectorat et le PNRM. Ces interventions pédagogiques permettent aux scolaires de découvrir la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur.

Le public concerné par ces interventions représente un effectif de 2 378 élèves.

### 3.2 Information

La mission d'information a été réalisée auprès d'un public suivant :

- Personnes en visite ou en situation de pré-infraction,
- Public informé lors de manifestations organisées par le PNRM au château Dubuc





# Gestion des Réserves naturelles

## 4. Equipements

### 4.1 Entretien des sentiers

L'entretien est assuré par l'agent technique de la réserve sous la forme suivante : nettoyage, ramassage de déchets, coupe d'herbes, petit entretien des équipements...

Cependant, compte tenu de la fréquentation des sentiers, des problèmes d'évacuation des eaux pluviales, de la dégradation de certains équipements, le PNRM a choisi d'augmenter les efforts jusque-là mis en place pour l'aménagement de la réserve.

Le PNRM assure, en effet, deux "ateliers chantier d'insertion" depuis 2011 : l'ACI **ânier-muletier** (transport des matières d'œuvres nécessaires, à dos de mulets et d'ânes) et l'ACI **aménagement des sites** (travaux d'aménagement extérieur sur les sites gérés par le PNRM).

Certains de ses agents ont été affectés, depuis 2012, à la restauration des sentiers de découverte de la RNNC avec pour objectifs : reprofiler les sentiers, améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement, refaire des emmarchements, sécuriser certaines portions de sentiers, poser des barrières de sécurité, ... afin d'améliorer l'accueil et d'assurer la sécurité des visiteurs.

### 4.2 Station sismique

Conformément à l'arrêté n°2012276-0010 du 2 octobre 2012, la station d'étude sismologique à transmission satellitaire a été installée en 2013 à proximité de la Station Météo.

Cette station a pour objectif de moderniser le réseau sismologique de l'île, pour doter la Martinique du réseau de surveillance optimale pour la sécurité des habitants et parallèlement mettre à disposition de la communauté

internationale, un outil moderne pour une recherche scientifique de qualité. Trois autres stations ont été installées à grand-Rivière, Trois Ilets et Sainte-Anne. Le site de la Caravelle est extrêmement important car il se situe au plus près de la zone de subduction, zone de plus fort risque sismique.

Un panneau d'information a été installé dans l'abri situé en contrebas du phare.

## 5. Projet de desserte et stationnement

Le Parc naturel régional a engagé en 2013, sur la base d'un programme préalablement établi, la maîtrise d'œuvre du projet de desserte, de stationnement et d'accueil de la réserve.

Pour rappel, l'objectif de ces aménagements vise à organiser à l'extérieur de la réserve naturelle de la Caravelle l'accueil du public et le stationnement de manière à libérer et restaurer les emprises actuelles du stationnement, au cœur de la réserve, dont les conséquences sont importantes en terme de dégradation des milieux naturels et contradictoires avec les missions de la RN.

Une double démarche a été entreprise parallèlement pour disposer du foncier nécessaire, à l'extérieur de la réserve, à la réalisation d'un stationnement d'environ 100 places et d'une structure d'accueil du public ; d'une part auprès du Conseil General pour obtenir un arrêté d'alignement sur le côté aval de la route départementale D2, susceptible d'accueillir une partie des aménagements et d'autre part l'acquisition d'un terrain de 3000 m2 pour y aménager les stationnements.



## 1. Gestion des milieux et suivi scientifique

### 1.1 Le suivi ornithologique

Le suivi des populations d'oiseaux a été réalisé en 2013 par les agents du PNRM et s'est déroulé sous la forme suivante :

- suivi de la reproduction des sternes bridées et des noddis bruns grâce à des transects, et pour les pailles en queue grâce à des visites hebdomadaires des nids ;
- de l'enrichissement de la base de données des Puffins d'Audubon grâce aux opérations de baguage.

Le suivi des pailles en queue a permis l'observation de 23 tentatives dont 19 réussites, soit un succès reproducteur de 83 %. Pour rappel, le nombre de nids observés sur l'îlet Hardy était de 5 nids occupés en 2001, 8 en 2002. La progression est régulière depuis avec le même travail de recherche systématique de nids sur l'ensemble de l'îlet.

Le suivi de la reproduction des sternes bridées sous la forme d'un transect de 20 nids donne un succès reproducteur de 35 %, soit une diminution par rapport aux années précédentes. Leur répartition sur l'îlet Hardy est plus large et les effectifs en augmentation, ce qui induit des difficultés lors de la recherche des petits pour le suivi de la reproduction. Les poussins de sternes bridées sont en effet nidifuges avec plumage cryptique, dans des cavités, ce qui demanderait un effort de recherche plus important et donc une présence prolongée dans les colonies.

La reproduction des noddis bruns au niveau des 2 transects a révélé la présence d'œufs cassés visiblement durant les 2 dernières semaines du mois de mai, d'où un succès reproducteur de 20 et 25% sur les transects nord-ouest et est. Ce phénomène a été observé uniquement sur les œufs de noddis. Les observations recueillies lors des tournées de

surveillance n'apportent pas de réponses à ce phénomène.

Les sternes fuligineuses se sont installées en avril 2013 sur les îlets de la réserve avec un effectif de quelques milliers d'individus pour l'ensemble de la réserve, sans qu'il y ait ponte. Une colonie plus importante s'est installée en juillet sur les 4 îlets avec ponte et envol des jeunes en octobre pour les derniers.

L'opération de baguage de puffins s'est déroulée comme chaque année durant le mois de mai avec la participation de bénévoles et d'agents du PNRM. 105 individus ont été capturés avec un taux de recapture de 63,8%. La poursuite de ces opérations de baguage de puffins nécessitant une régularisation en termes d'autorisation auprès du CRBPO, les services du PNRM et le détenteur du Programme personnel (qui est un agent du PNRM) ont réalisé la saisie du bilan d'étape obligatoire. La réponse du CRBPO devrait intervenir durant le 1<sup>er</sup> semestre 2014.

### 1.2 Thèse sur l'écologie et la conservation du Puffin d'Audubon

En 2013, 18 sessions de capture (3 nuits consécutives par mois de janvier à juin) ont été organisées sur l'îlet Hardy. L'objectif principal était de compléter les données sur la dynamique de populations sur l'espèce, de récupérer les capteurs posés sur les pattes des puffins en 2012 et d'en installer de nouveaux. Pour rappel, ces capteurs sont censés donner des informations sur les trajectoires effectuées par les puffins nichant sur la RNISA et sur les profondeurs de plongée lors de la recherche de nourriture.

Les capteurs installés en 2013 seront récupérés pour la plupart lors des sessions de 2014. Les données seront analysées et présentées dans le cadre des résultats de la thèse de Carine PRECHEUR.



### 1.3 Le projet d'extension de la RNNISA

Le PNRM a confié en décembre 2012, au bureau d'études Impact Mer, la réalisation d'une Etude préalable à l'extension de la RNNISA. L'objectif de cette étude était :

- D'analyser la faisabilité d'un point de vue écologique, socio-économique et juridique de l'extension de la RNNISA en zone marine et terrestre
- De relier de manière écologique et fonctionnelle les ensembles marins et terrestres dans une logique de gestion intégrée des zones côtières
- De mettre en cohérence les protections existantes et à venir sur la Presqu'île de Sainte-Anne au regard de la valeur patrimoniale et de la vulnérabilité des milieux naturels qui la composent.

Le bureau d'études Impact Mer a réalisé un diagnostic écologique et socio-économique sur le périmètre d'étude, qui a été présenté aux membres du Comité de Pilotage en avril 2013. Ce 1er COPIL a permis de faire point sur la méthodologie à adopter, notamment concernant les usagers. Il a été choisi d'impliquer au maximum toutes les parties prenantes dès le début par l'organisation de réunions de concertation avec les usagers du périmètre d'étude et la population. Les acteurs de la zone d'étude ont été regroupés en trois types :

- les marins-pêcheurs
- les structures d'écotourisme et le nautisme
- la société civile, la plaisance et pêche plaisancière et les autres acteurs économiques.

Les principales conclusions de la dernière réunion de concertation avec les marins-pêcheurs sont les suivantes :

Le diagnostic écologique et socio-culturel et les échanges

avec les professionnels ont confirmé la nécessité de protéger le milieu et de mieux gérer la ressource

Les moyens actuels mis en œuvre dans le cadre de la zone de cantonnement ne suffisent pas pour atteindre les objectifs de gestion de la ressource.

Le PNRM et la Mairie de Sainte-Anne sont convaincus de l'utilité de l'outil RN et donc d'une extension de la RN actuelle. Ce projet permettrait d'organiser les usages, de protéger la ressource et de permettre son renouvellement, en maintenant une activité de pêche durable et en dégagant des fonds pour la surveillance et la gestion du site.

Ce projet se place dans un contexte difficile pour le monde de la pêche en Martinique : plateau continental étroit, déjà 8 cantonnements de pêche, 30% du littoral interdit de pêche à cause la pollution au chlordécone d'où une zone restreinte autorisée à la pêche et une forte diminution des revenus. Les marins pêcheurs déplorent le manque de soutien par les politiques pour la problématique de la pêche en Martinique. Par ailleurs, conscients de l'utilité de la protection du milieu marin, ils estiment que des moyens supplémentaires (notamment ceux que l'Etat pourrait mettre à disposition d'une future RN) devraient être mis à disposition de la zone de cantonnement et qu'ils seraient aptes à cette gestion car ils connaissent le milieu, les espèces et leur fonctionnement.

Malgré les rappels sur le fonctionnement des RN (réglementation unique pour chaque réserve et en concertation avec les usagers, les moyens alloués à la gestion des réserves...), les participants ne sont pas arrivés à un consensus. Le PNRM a souligné sa volonté de mener ce projet avec l'accord des marins pêcheurs d'où la nécessité de continuer le dialogue et de les convaincre à plus long terme. L'ensemble des participants partage tout de même la volonté de protéger ce milieu et la ressource.



### 1.4 Réalisation du plan de gestion 2014-2018 de la RNNISA

La section A, à savoir le diagnostic, a été rédigée à partir du 1er plan de gestion et des résultats des dernières études rendues, notamment celle du CNRS sur les populations d'oiseaux marins de la réserve et celle de l'OMMM sur les herbiers.

La section B a été rédigée conformément au guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles. L'enjeu principal a été de concilier opérations de suivi scientifique et dérangement le plus faible possible des colonies se reproduisant sur la réserve.

Le comité de gestion du 26 novembre 2013 a validé le plan de gestion 2014-2018 de la RNNISA. Cet outil, obligatoire pour les réserves naturelles, permet de définir les orientations de gestion et de programmer les actions pour 5 ans.

## 2. Accueil, animation

### 2.1 Mission d'éducation à l'environnement

Le Service Education à l'Environnement du PNRM a mis en place avec le rectorat, plus particulièrement la circonscription du François, un projet pédagogique autour de la RNNISA, l'îlet chevalier et la Baie des Anglais, comportant 2 phases :

- Phase I : Visite du circuit d'interprétation de l'îlet Chevalier
- Phase II : visite en bateau des îlets de la RNNISA et de la Mangrove de la Baie des Anglais

Le PNRM a réalisé ces journées d'activités au titre des classes Environnement, avec 6 établissements scolaires du Sud pour 267 élèves des écoles primaires de la circonscription.

### 2.2 Mission d'information

La mission d'information a été réalisée auprès d'un public suivant :

- Personnes en situation de pré-infraction,
- Prestataires nautiques et leurs clients,
- Acteurs écotouristiques présents fréquemment autour de la réserve (loueurs de kayak, visite en catamaran, ...) ; des dépliants leur ont également été distribués ; une affiche présentant la réserve et sa réglementation sera remise aux acteurs écotouristiques disposant d'un local.

## 3. Equipements de la réserve

### 3.1 Balisage

Plusieurs bouées matérialisant les périmètres de protection se sont détachées des dispositifs à cause d'une usure au niveau des manilles. Ces bouées ont été récupérées par les gardes au niveau du littoral atlantique de Sainte-Anne puis remises en place par l'entreprise SOMATRAS.

### 3.2 Matériel nautique

Afin d'améliorer la réactivité des gardes sur le terrain et les conditions de sécurité, le PNRM a fait l'acquisition en 2013 d'un nouveau bateau. Cette acquisition a nécessité des adaptations au niveau de la mise à l'eau et du chariot.



# Les gardiens de l'environnement

En 2013, le corps des Gardiens de l'Environnement a poursuivi le développement de son implication territoriale. Les actions sur les réserves naturelles ont également été renforcées.

Trois types de missions ont été réalisées :

- Des missions de surveillance des espaces protégés et du territoire classé P.N.R.M,
- Des missions d'éducation et d'information,
- Des missions scientifiques et techniques,

Enfin le développement des compétences est renforcé.

## 1. Des missions de surveillance des espaces protégés et du territoire Parc

### A. Les missions de surveillance des réserves

En 2013 nous avons poursuivi le travail de renforcement de la surveillance des réserves naturelles gérés ou cogérées par le P.N.R.M. Ces missions ont principalement été réalisées en interne dans le cadre de la surveillance régulière des agents affectés à ces espaces. Ce travail a été fortement renforcé par la réalisation de mission de surveillance par des agents non affectés en permanence à ces espaces. Enfin, ces patrouilles de surveillance ont entraîné des constatations d'infractions et la rédaction de procès-verbaux.

#### 1. SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA CARAVELLE

Au total nous avons consacré 216 jours à la surveillance de la réserve par les différents gardes du Parc, soit un total de 307 jours agent.

Ceci a conduit à réaliser les procédures et constats suivants :

#### 4 procès-verbaux établis

- PV 13-01-01 : Entrave à l'exercice des fonctions d'un agent.
- PV 13-01-02 : Entrave à l'exercice des fonctions d'un agent.
- PV 13-06-35 : Obstacle sur une voie d'accès de la réserve.
- PV 13-08-41 : Entrave à l'exercice des fonctions d'un agent.

#### 8 rapports de constatation rédigés

- RC 13-03-11 : surveillance et constatations réalisées sur la RNC
- RC 13-04-18 : Circulation en dehors de sentiers balisés, Pêche et utilisation de matériel de pêche, Campement et bivouac sur l'îlet du Trésor.
- RC 13-05-27 : Circulation interdite avec un véhicule à moteur entre la barrière et la station Météo.
- RC 13-08-42 : Constatation de la présence de déchets en bordure du château Dubuc
- RC 13-09-47 : Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche.
- RC 13-10-54 : Circulation hors sentiers, dispositif de capture de crabes, suspicion de pêche dans la zone de cantonnement.
- RC 13-11-55 : Allumage d'un feu.
- RC 13-12-57 : Atteinte à la flore, circulation hors sentier.

#### 2. SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE

Au total nous avons consacré 226 jours à la surveillance de la réserve par les différents gardes du Parc, soit un total de 330 jours agent.

Ceci a conduit à réaliser les procédures et constats suivants :



#### 5 Procès-verbaux établis

- PV 13-03-10 : Pêche non autorisée et pénétration dans le périmètre des 100m de la RNNISA
- PV 13-03-14 : Circulation de 3 personnes sur l'îlet Hardy
- PV 13-04-21 : Pénétration dans le périmètre de protection et sur l'îlet Poirier
- PV 13-05-22 : Circulation avec chien dans périmètre marin protégé de la RNNISA
- PV 13-07-38 : Circulation de 2 personnes (kayakistes) sur l'îlet Hardy

#### 8 rapports de constatation réalisés

- RC 13-03-07 : Pratique du stand-up paddle dans le périmètre des 100m de la RNNISA et débarquement sur l'îlet Hardy
- RC 13-03-08 : Pénétration par 2 catamarans et circulation dans le périmètre des 100m de la RNNISA
- RC 13-03-08 b : Survol par un objet volant à moteur très bruyant de la RNNISA
- RC 13-03-09 : Circulation avec un kayak dans le périmètre et débarquement sur l'îlet Hardy avec un chien
- RC 13-03-10 : Pêche non autorisée dans une réserve naturelle et pénétration dans périmètre protégé d'une RN
- RC 13-04-19 : Infraction sur la RNNISA et dans la Zone de cantonnement
- RC 13-04-20 : Survol de l'îlet Hardy par un aéronef
- RC 13-10-51 : Présence de 3 kayaks et 4 pêcheurs dans le périmètre de la RNNISA.

#### B. Les missions de surveillance du territoire

Elles se répartissent en missions réalisées en interne dans le cadre de la surveillance régulière, mais également dans le cadre d'opérations de surveillance réalisées avec d'autres partenaires.

#### 1. MISSIONS RÉALISÉES EN INTERNE

Ces missions de surveillance ont été très variées, elles concernent aussi bien :

- Des reconnaissances de terrain,
- La protection et/ou la reconnaissance d'espèces et des espaces,
- Des recherches et enquêtes.

Seize missions ont été réalisées en 2013 pour un total de 80 jours agents.

Elles se sont déroulées sur les communes suivantes : Bellefontaine, Ducos, Fort-de-France, Lamentin, Macouba, Morne Rouge, Prêcheur, Rivière-salée, Robert, Sainte-Anne, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Schœlcher, Trinité, Trois-Ilets, Vauclin.

Suite à ces patrouilles 26 rapports ont été rédigés pour :

- Présences de décharges sauvages et inventaire sur la zone de genipa,
- Présence de ratières en dehors de la période légale de capture,
- Infraction à la réglementation d'interdiction de pêche dans une zone de cantonnement,
- Présence de chats dans un secteur classé en APB,
- Circulation de véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels,



- Coupe de palétuviers par un particulier sur des terrains gérés par l'ONF,
- Présence d'espèces locales,
- Présence de spécimens d'espèces invasives (Iguanes),
- Dégradation d'un panneau sur site appartenant au conservatoire du littoral,
- Constatation de modification du littoral par enrochement,
- Présence d'engins divers,
- Exécution irrégulière de travaux dans un site classé,

## 2. MISSIONS RÉALISÉES AVEC D'AUTRES SERVICES.

Cette année peu de missions ont été réalisées en collaboration avec d'autres services. Les différents services qui ont participé à ses missions communes sont :

- La DEAL lors de trois sorties de terrain (communes du nord atlantique ainsi que dans certaines zones artisanales de la commune de Ducos,
- La Police de l'Ecologie de la ville de Sainte-Anne sur le site des Salines,

Cinq missions ont été réalisées en 2013 pour un total de 12 jours agents.

## 2. Des missions d'éducation et d'information

### A. Des missions d'éducation et d'information sur les réserves

Des interventions se sont déroulées sur les deux réserves dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place entre le

rectorat et le PNRM. Ces interventions pédagogiques permettent aux scolaires de découvrir les réserves tout en respectant la réglementation en vigueur.

### 1. SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA CARAVELLE

En collaboration avec le Service Education à l'Environnement du PNRM ont été réalisées les interventions pédagogiques sur les sentiers balisés de la RNNC.

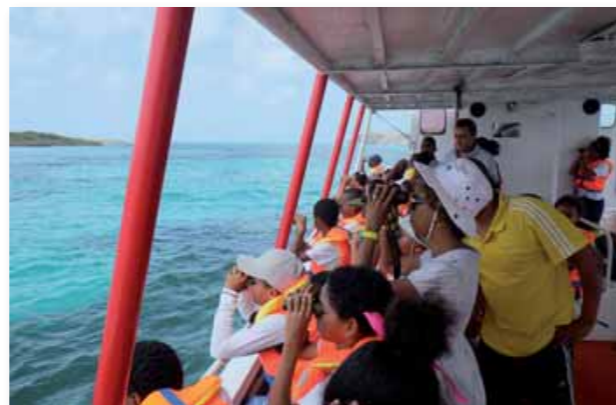
Ces interventions pédagogiques et programme d'activités ont permis aux élèves de différentes communes de découvrir la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Au total dans le cadre de ce programme, le PNRM a réalisé 8 journées d'activités au titre des classes Environnement, avec 8 écoles. Soit un total de 286 élèves ayant suivi ces interventions. (voir bilan du service éducation à l'environnement).

Une information continue des visiteurs de la réserve a été réalisée tout au long de l'année auprès de plusieurs centaines de personnes.

### 2. SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE

En collaboration avec le Service Education à l'Environnement du PNRM ont été réalisées les interventions pédagogique autour de la RNNISA, l'îlet chevalier et la Baie des Anglais.

Ces interventions pédagogiques et programme d'activités ont permis aux élèves des classes primaires des différentes communes de découvrir la réserve tout en respectant la réglementation en vigueur. Au total dans le cadre de ce programme, le PNRM a réalisé 12 journées d'activités au titre des classes Environnement, avec 11 écoles. Soit un total de 436 élèves ayant suivi ces interventions.



Une information continue des visiteurs de la réserve a été réalisée tout au long de l'année. Ceci a été réalisé dans les circonstances suivantes : personnes en situation de pré-infraction, prestataires nautiques et leurs clients mais également par l'intermédiaire des médias qui ont relayé l'information.

### B. Les autres interventions en matière d'éducation et d'information

#### 1. INTERVENTIONS DANS LE CADRE SCOLAIRE

Le corps de police de la nature a également réalisé des interventions pédagogiques dans des établissements scolaires des communes suivantes :

- (voir le bilan du service d'éducation à l'environnement)
- 2. AUTRES INTERVENTIONS DE SENSIBILISATION
- Participation à la journée des zones humides,
- Accompagnement responsable de l'UNESCO dans le secteur nord (classement de la pelée et sur la commune des anses d'Arlet,
- Participation à l'organisation de la première rando/bivouac,
- Participation à la fête de la nature (domaine d'Emeraude),
- Participation aux opérations "Touloulou" de nettoyage de sites,
- Participation aux opérations nocturnes de Dubuc.

## 3. Des missions scientifiques et techniques

### A. La participation aux missions de suivi scientifique

### 1. SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA CARAVELLE

Sur cet espace protégé cette mission comprend :

- La participation au suivi du moqueur à gorge blanche,
- La réalisation de transects pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs.

### 2. SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE

Sur cet espace protégé cette mission comprend :

- le suivi régulier des populations d'oiseaux marins venant se reproduire sur la réserve,
- La campagne de capture et de marquage des populations de puffins d'Audubon,
- Les opérations complémentaires d'études réalisées avec M. BRETAGNOLLE.

### 3. AUTRES MISSIONS

- La réalisation de transects pour le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (Crève-cœur, Fond Baron, Domaine d'Emeraude, Pointe rouge, Forêt de Vatable),
- Participation à la mission de régulation des nuisibles menaçant la reproduction des sternes de dougall (commune du Robert et de Sainte-Marie),
- Participation à l'inventaire +biologique rapide (IBR) sur la mangrove de Genipa avec la ville du Lamentin et une équipe Cubaine,
- Participation au réseau tortues marines : suivis nocturnes sur les communes de : Diamant, Marin/Vauclin et Sainte-Anne,
- Participation au suivi des tortues marines en mer avec capture, baguage et marquage pour suivi satellitaire (Commune des Anses d'Arlet et du Prêcheur),



- Participation à l'étude sur les prédateurs du moqueur à gorge blanche (Habitation Blin),
- Participation à l'inventaire des espèces végétales à l'entrée de la RNC (hors périmètre RN)
- Participation au suivi des limicoles sur la Martinique,
- Participation à l'Atlas sur la biodiversité de la commune de Ste-Anne,
- Prospection de sites à chauve-souris dans le nord caraïbe,
- Soutien au programme life plus cap dom.

**B. La participation aux missions techniques**

- Réalisation de la mission TEMEUM (réfèrent local), soutien et assistance aux gestionnaires d'espaces naturels,
- Suivi du dossier AGOA,
- Suivi du dossier Parc Naturel Marin,
- Participation aux assises de la mer et du littoral,
- Remise en place de la signalétique des réserves (Bouées),
- Participation à la commission des sites et paysages,
- Participation aux rencontres intersites des gardes de Martinique,
- Participation à la rencontre régionale des gardes,
- Participation au conseil des rivages,
- Participation au congrès des réserves,
- Participation plan de relance "rando",
- Participation aux assises de la mer et du littoral,
- Participation réunions sur le patrimoine naturel de la commune de Schoelcher,
- Suivi pour le Conseil Régional des actions réalisées par l'ONF pour l'accueil du public en forêt domaniale littorale,

- Autres contacts associatifs : FNE, UICN, SEPANMAR, CRPM, CAROUGE.

**4. Formations suivies**

En 2013, parmi un minimum de neuf formations suivi il faut distinguer celles réalisées en interne de celle financées et réalisées par d'autres structures.

**A. Formations réalisées ou financées directement par le PNRM**

Ces formations sont au moins au nombre de trois :

- Formation "permis bateau",
- Formation botanique,
- Formation continu des nouveaux agents, notamment sur les tortues marines ainsi que les limicoles.

**B. Formations réalisées par d'autres organismes**

Dans ce cadre, six formations ont été suivies par des agents du corps des gardiens de l'environnement :

- Formation sur le milieu marin Martiniquais (CNFPT/TeMeUm),
- Formation sur les interventions en matière d'éducation en environnement. (CNFPT/TeMeUm),
- Formation en écologie générale (CNFPT/TeMeUm),
- Formation sur le Suivi Temporel des Oiseaux Communs STOC (Life plus cap Dom),
- Stage d'adaptation dans l'emploi d'avenir (CNFPT),
- Formation sur le suivi des tortues marines (ONCFS),
- Séminaire formation sur les Chiroptères (DEAL).



# Mission urbanisme et signalétique

## 1. Mission signalétique

**Assistance technique et administrative aux communes**

Le PNRM a apporté son expertise aux services des communes de Ducos, des Trois-Ilets, du Robert, du Vauclin et des Anses d'Arlet sur des éléments techniques et réglementaires :

- Procédures de dépose et de mise en conformité (rédaction, suivi des délais...)
- Diagnostic publicitaire
- Veille territoriale.

La ville des Anses d'Arlet a sollicité l'accompagnement du PNRM afin de mettre en place un schéma de signalisation touristique et urbaine (élaboration du projet de cahier des charges).

Le PNRM a été étroitement associé aux procédures de déposes de panneaux publicitaires non conformes à la réglementation à Ducos, Saint-Pierre et Case-Pilote.

## 2. Mission urbanisme

**1. Etudes**

**ELABORATION DES PLANS COMMUNAUX DE PAYSAGES**

Afin que les orientations de l'atlas des paysages puissent se décliner dans les documents d'urbanisme des communes, le PNRM a engagé une démarche pour inciter les maires à élaborer des plans communaux.

L'ADUAM dans sa mission d'élaboration des PLU et SCOT a souhaité étendre son expertise en incluant une approche

paysagère plus fine à l'échelle communale en élaborant à titre expérimental les plans communaux des paysages des villes de Sainte-Anne, de Saint-Joseph et du Prêcheur.

Pour ce faire, une méthode privilégiant une approche sensible des paysages a été définie. Pour mettre en œuvre ce travail collectif et partenarial, un groupe projet est constitué du CAUE, des services de l'Etat, de ceux de la commune concernée et du PNRM.

Il s'agira par ces documents de proposer aux communes des principes et des règles urbanistiques, architecturales et paysagères qui trouveront leur application dans les documents d'urbanisme et les projets communaux.

**2. Suivi des documents d'urbanisme et de planification**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE :**

CAESM : Participation à l'élaboration du SCOT - Avis du PNRM

Le PNRM a participé à l'atelier mis en place par l'Espace Sud, relatif à la préservation des espaces agricoles et des espaces naturels, dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Sud. Ainsi, les objectifs forts du SCoT visent la promotion d'un urbanisme durable, permettant au territoire de se développer et d'accueillir de nouveaux habitants, tout en limitant son impact sur l'environnement :

Construire l'armature des espaces et ressources naturels constitutifs de la trame verte et bleue des valeurs écologiques et paysagères

Gérer les ressources naturelles en "bon père de famille".

Diminuer l'exposition des personnes et des biens aux risques naturels.



Ce partenariat a démontré l'efficacité du travail, d'anticipation, d'articulation et de cohérence qui est indispensable afin d'assurer la déclinaison des orientations de la charte du PNRM dans le SCoT.

Sainte-Anne : Participation à l'élaboration du PLU.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD DE LA MARTINIQUE :**

CCNM : Participation à l'élaboration du PLH

Avis relatifs aux PLU arrêtés : Saint-Pierre – Basse-Pointe

Participation à l'élaboration des PLU : Case-Pilote – Sainte-Marie – Morne-Vert

Avis / Modification PLU de Bellefontaine

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE**

Avis du PNRM :

- Révision générale PLU du Lamentin
- PLU arrêté de Saint-Joseph
- PLU arrêté de Schoelcher
- Révisions simplifiés du PLU de Fort-de-France.

**3. Avis divers**

- Avis / Demande d'autorisation de prélèvement d'eau
- Avis / Projet Géothermie à haute énergie

**4. Autres missions**

Participations diverses :

- Inter-SCoT-SAR
- Conseil d'administration du CAUE (personnalité qualifiée)
- Comité de pilotage du Plan de Développement Durable (PDDS) de Sainte-Anne
- Comité de pilotage de l'Agenda 21 des Anses d'Arlet
- Comité de pilotage de l'Agenda 21 du Lorrain
- Comité de pilotage Aménagement de Grande Savane au Prêcheur
- Commission départementale de la nature des paysages et des sites
- Commission d'élaboration de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur
- Table ronde Biodiversité à la Région Martinique
- Réseau Territoire Durable.

# La biodiversité

PROGRAMME d'AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE

Ce programme démarré en 2013, est co-financé par le Conseil Régional, la DEAL et le FEDER et comprend plusieurs projets.

I - Le programme de suivi des limicoles.

II - La participation des agents PNRM au programme STOC.

III - Le programme de contrôle des espèces nuisibles avec pour objectif la protection de la Sterne de Dougall .

IV- La phase I de la création de la plantothèque TRAMIL avec pour objectif la valorisation des plantes médicinales caribéennes.

V- La création de la première édition de l'atlas sur les reptiles et amphibiens de la Martinique.

VI -Acquisition d'un serveur et système de gestion des ressources électroniques de la Direction de la protection et de l'Aménagement du Territoire.

VII - La mise en place d'un programme de formation de baguage des oiseaux CRBPO de niveau I à IV. ( pas encore mis en place je ne sais pas si il faut le mentionner.

**I. Programme de suivi des limicoles**

Mise en place d'un réseau d'observateurs des limicoles côtiers avec l'appui de Réserves Naturelles de France (RNF).

Ce programme de suivi a été développé avec Emmanuel Caillot Réserves Naturelles de France. Les suivis ont démarré en 2013 et sont effectués de manière synchronisée sur plusieurs sites de Martinique. Toutes les espèces de limicoles rencontrées sont recensées. Ce programme à de multiples objectifs notamment le dénombrement des espèces présentes sur le territoire, de suivre l'évolution de ces espèces, d'adapter les stratégies de conservation, développer un réseau d'acteurs naturalistes...

En 2013, le PNRM a travaillé avec Pierrick Bocher (CNRS, Laboratoire de LIENSs) référant sur ce programme. Le

programme personnel validé par le Centre de Recherche par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO) concerne 3 espèces protégées *Calidris pusilla*, *Calidris minutilla* et *Charadrius semipalmatus*.

Le programme personnel de baguage des limicoles validé par le CRBPO débutera en 2014.

● La formation à la reconnaissance des limicoles présents en Martinique.

● La formation d'aides bagueurs afin d'appuyer les bagueurs aux manipulations des limicoles lors du programme de capture.

● Le lancement du réseau du suivi des limicoles côtiers de la Martinique.

**II. Programme STOC**

Ce programme mis en place depuis mars 2012 par un groupe de travail local et animé par la LPO avec le réseau Life + CAP-DOM, vise à recenser et suivre l'évolution des oiseaux communs de la Martinique. Le PNRM a suivi en 2013, 8 transects.

**III. Le programme de contrôle des espèces nuisibles avec pour objectif la protection de la Sterne de dougall**

L' îlet de Sainte Marie, la presqu'île de la Pointe Pain de Sucre ainsi que les îlets Boisseau et Petit Piton, constituent des habitats naturels précieux pour la reproduction de la sterne de Dougall (*Sterna Dougallii*). La sterne de Dougall est une espèce protégée par un arrêté préfectoral du 17 février 1989.

Sites	Nombre de rats	Nombre de mangoustes
Ilet Sainte-Marie	0	0
Pain de Sucre	28	4
Ilet Boisseau	1	0
Ilet Petit Piton	12	0
Ilet La Grotte	43	0
Ilet Madame	2	0



Elle fréquente la Martinique d'avril à septembre et utilise certains îlets non habités ou elle niche en colonies. Le PNRM a mis en place depuis 2013 un programme de contrôle des espèces nuisibles afin de limiter les risques de prédation sur les sites fréquentés par les nuisibles. En 2013, ce programme a été mené sur les îlets Boisseau, Petit Piton, Madame, La Grotte, Sainte Marie ainsi que la Pointe Pain de Sucre. EN 2013, les partenaires suivants ont participé avec le PNRM à cette mission sur le terrain : Les associations Le Carouge et La SEPANMAR, La Mairie du Robert, l'ONF, Le Conservatoire du Littoral et la DEAL.

#### IV. La phase I de la création de la plantothèque TRAMIL avec pour objectif la valorisation des plantes médicinales caribéennes au Domaine d'Emeraude

La phase I du projet réalisée en 2013, consistait à définir et préparer les zones dédiées à la plantothèque TRAMIL, d'inventorier les plants déjà disponibles au Domaine d'Emeraude, de collecter les plants manquants et également démarrer la multiplication des plants. En parallèle, l'architecte paysager du PNRM a travaillé avec l'équipe à l'élaboration de plans d'aménagements dédiés à la plantothèque. Mr. NOSSIN ethno-pharmacologue et coordinateur TRAMIL est référant sur ce projet.

Deux jardiniers dédiés à la réalisation plantothèque ont été recrutés en 2013 pour une durée de 3 ans.

Une formation sur la biologie des plantes et sur le réseau TRAMIL a été réalisée fin 2013.

#### V. La création de la première édition de l'atlas sur les reptiles et amphibiens de la Martinique

Un appel d'offre a été lancé en 2013 pour la réalisation de la première édition de l'atlas sur les reptiles et amphibiens de la Martinique. Le bureau d'étude Biotope a été sélectionné pour la réalisation de cet Atlas qui devrait être publié début 2015.



## Pour un développement économique durable...

Mission formation

Mission agriculture durable

Le Contrat d'objectif territorial

# Mission formation

Au cours de l'année 2013, ont été menés 3 ateliers et chantiers d'insertion (ACI). Nous avons accueilli 54 stagiaires pour un volume global horaire de 952.50 heures.

Ces formations s'adressaient pour la plupart à des salariés sous Contrat d'Insertion en ACI.

An nombre de celles-ci, nous notons :

## La formation pour la "Création et la réhabilitation des cacaoyères à la Martinique"

Cet ACI a démarré le 17 Juin 2013, 15 bénéficiaires sous contrat CAE-CUI, ont pour mission d'impulser la relance de la production de cacao à la Martinique et sur la réhabilitation des cacaoyères existantes. Ils interviennent sur le site de la FREDON pour la création d'une pépinière et sur le site de Fond Bourlet (terrain du Département) à Case-Pilote pour la plantation en agroforesterie. Toute l'équipe participe à la recherche de cacaoyers grand cru qui pourraient exister à la Martinique.

## La formation pour l'aménagement des sites d'accueil du PNRM (2<sup>ème</sup> année)

Cet ACI a été proposé pour l'aménagement des différents sites d'accueil du PNRM. Les agents sous contrat CAE-CUI sont au nombre de 15 depuis le 21 Novembre 2011, pour une durée totale de 2 à 3 ans.

Ils interviennent essentiellement sur la Réserve naturelle de la Caravelle pour l'aménagement et la restauration des sentiers. Ils travaillent en parallèle pour l'aménagement paysager du site d'accueil du Domaine d'Emeraude, sur l'ancien jardin botanique à Saint-Pierre et sur la maison des patrimoines du PNRM dans le cadre du projet "Grand Saint-Pierre". L'encadrant technique assure la cohésion du groupe

à la gestion des équipes en fonction des tâches confiées. L'an II a commencé le 21 Novembre 2012, 303 heures de formation ont été réalisées. Au cours de la 2<sup>ème</sup> année, ces agents sont intervenus sur divers sites du Nord de la Martinique.

## La formation des âniers-muletiers (2<sup>ème</sup> année)

L'ACI a démarré le 23 Novembre 2012 pour s'achever le 22 Novembre 2013, il a été réalisé un volume horaire de formation de 228 H 50.

12 bénéficiaires participent à cette action d'insertion. Il y a une réelle volonté d'inscrire une nouvelle activité d'ânier-muletier sur le territoire du PNRM.

En termes d'activités, ils sont intervenus sur de nombreux chantiers :

- L'opération Touloulou pour le ramassage des déchets sur le littoral organisée par le PNRM
- Transport des matières d'œuvre sur la Réserve de la Caravelle
- Transport d'équipements pour un bivouac Morne-vert/Fonds Saint-Denis
- Course de mulets à Sainte-Marie
- Inauguration du Moulin à bêtes de Val d'Or
- Fête des agriculteurs au Prêcheur
- L'asinothérapie avec les personnes porteuses de handicap
- Des opérations d'attelages, notamment sur la RNC.



## La formation aménagement en milieu rural (1<sup>ère</sup> année)

A la demande de la Ville du Lorrain et de l'Association ARTER-NORD, nous avons réalisé la formation en aménagement paysager des agents sous contrat ACI de l'Association, pour une durée totale de 400 heures. Sur l'année 2013, 197 heures de formation ont été réalisées.

## Contrat Etude Prospective (CEP) concernant le secteur de l'environnement et du développement durable.

Suivi administratif et financier du CEP Environnement pour le compte du Conseil Régional.

Le PNRM a organisé des séances de travail pour la préparation du dossier d'appel d'offres

- 30 Janvier – Groupe de travail "Gestion des espaces naturels et biodiversité"
- 19 Juin – Réunion analyse des offres
- 11 Juillet – Poursuite analyse des offres des candidats pour attribution marché
- 15 Octobre – Réunion "Lancement étude CEP"
- Réunions Comité de suivi.

## Les formations d'aide aux apiculteurs

La formation intitulée "Sélection génétique et insémination" du 11 au 14 Juin 2013, 12 apiculteurs ont été formés pour une durée de 24 H.

## Les dossiers projet de développement d'activités économiques

- Suivi du dossier de Monsieur Richard PAGE pour la manioquerie du Nord

- Suivi du dossier de Monsieur Claude MARIE-LOUISE – Hôtel au Naturel au Vauclin

- Suivi du dossier de Monsieur Christophe VALLEJO – Hôtel au Naturel à Sainte-Luce.

## Développement économique et Marque Parc

Le PNRM s'est engagé dans un ambitieux projet en trois axes sur la marque Parc : l'agrément (avec l'actualisation des chartes), le contrôle et la valorisation des produits marqués (miel, agneaux, manioc).

### Le Manioc

Suite aux audits réalisés par la société QUALIPRO pour l'obtention de la marque, les structures doivent être inscrites dans un plan général de remise aux normes.

### La viande de mouton

#### Projet fourrage

Dans ce projet expérimental, l'objectif premier est de garantir une autosuffisance alimentaire au sein des élevages, en valorisant les espèces protéiniques locales.

La société Ruralité Multiservices représenté par Mme SEVIER et M. AUDINAY a été retenue pour la coordination avec les professionnels, les organismes agricoles et de recherche.

La convention de partenariat pour le suivi scientifique entre l'INRA et le PNRM a été signée. Néanmoins, la contractualisation des parcelles, présente quelques lenteurs administratives ce qui retarde la mise en culture des parcelles.



#### Le miel

● Poursuite de la mission “caractérisation génétique de l’abeille noire de Martinique et création de station d’élevage” par la société APINOV. Mise en place du conservatoire sur le site de la Caravelle avec la collaboration d’un groupe d’apiculteurs volontaire.

● Préparation du programme de formation à l’insémination animé par Mr Bernard SAUVAGER, cinq apiculteurs professionnels ont été sélectionnés par le PNRM et la société APINOV.

#### Manifestation agriculture durable et Marque

● Demande de participation de l’office de tourisme de Rivière pilote et de Bellefontaine à une journée de vente et de démonstration technique autour du manioc (participation de Mme ATINE).

● Cinquième édition du mois de la qualité ; journée de valorisation de la viande de mouton et autres produits marqués (Expl Mondésir Ste Anne).

● Voyage d’étude en Guadeloupe sur l’Agroforesterie.

● Voyage d’étude au Luxembourg “production et insémination de reines”.

#### Suivi dossier

● Groupe Régional Phytosanitaire - GREPHY

● Comité Départementale d’Orientation Agricole – CDOA avec la DAF

● Participation aux AG des Organisations professionnels (SAM, FREDON, ADAMAR, SCACOM...)

● Comité de Pilotage de la licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil Développement



## Mission agriculture durable

### Développement économique

#### Relance de la culture du cacao en agroforesterie

La Région et l’État voient la filière cacao comme une filière d’avenir valorisant un produit à forte valeur ajoutée, au sein d’un territoire historiquement producteur de cacao où sont installés deux chocolatiers demandeurs de production locale.

Le 27 juin 2013, une charte a d’ailleurs été signée entre les différents intervenants. Elle s’intègre dans une dynamique initiée par le Conseil Régional et le Pôle agroalimentaire régional de la Martinique à travers le projet VALCACO. Cette dynamique vise à relancer la production de fèves via la valorisation de l’existant et l’identification de variétés adaptées pour le développement d’une filière cacao d’excellence.

Le Parc Naturel Régional de la Martinique dans le cadre des missions de protection, de conservation et de développement du patrimoine naturel et culturel que lui confère sa charte, s’est inscrit naturellement comme un des acteurs de ce projet de revalorisation du cacao.

La mission de terrain du PNRM lui a permis d’intervenir de façon pratique pour :

● Former dans le cadre d’un chantier d’insertion, des demandeurs d’emplois à l’agroforesterie et plus particulièrement à la culture du cacao. Ainsi, depuis juin 2013, 15 agents ont été recrutés pour assurer cette mission de relance de la culture du cacao en Martinique ;

● Réhabiliter les cacaoyères existantes. Plusieurs cacaoyères sur le territoire, plus ou moins à l’abandon, ont donc été réhabilitées et entretenues sur l’ensemble du territoire par les agents en insertion.

● Assurer, en pépinière, la production de plants de cacao sur le site de la FREDON “Rivière Lézarde”, en vue de la replantation ;

Augmenter les surfaces plantées, afin de répondre aux attentes des transformateurs industriels, artisans ou particuliers, qui ne trouvant pas de matières premières sur place ont recours à l’importation.

Le site de Case Pilote “Fond Bourlet Haut” constitue le premier site de replantation. Il s’agit d’un terrain de 120 hectares mis à la disposition du PNRM par le Conseil Général où le projet est de créer une ferme pilote dans le cadre de l’agroforesterie.

La mise en état de l’accès du site a pu se réaliser par le biais d’un parcellaire avec le RSMA durant une semaine soit du 16 au 20 décembre 2013.

#### Visite du Préfet de région sur le site de Case-Pilote

Le 27 décembre, le Préfet de Martinique accompagné de ses collaborateurs ont pu apprécier les travaux engagés sur le site de Case Pilote. L’objectif de cette visite était de présenter comment le PNRM s’est engagé à développer l’emploi à partir du patrimoine naturel et culturel avec comme support l’agroforesterie.



### Développement apicole

Depuis l'année 2011, le Parc Naturel Régional s'est inscrit dans un programme d'accompagnement des professionnels de l'apiculture dans le but de trouver des alternatives positives et durables à la baisse croissante de la production. A ce titre en juin 2013, sur le site de la Réserve Naturelle de Tartane à la Trinité, fut installé un conservatoire dont le principal but est la préservation d'une abeille locale martiniquaise : *apis mellifera mellifera* dite abeille noire.

Au 01 décembre, 33 colonies composaient le cheptel dont 3 souches FO sélectionnées selon les critères suivants :

- La douceur,
- L'essaimage,
- La résistance aux parasites et aux ravageurs,
- La productivité.

Dans la continuité du programme de formation dispensé par la société APINOV, était prévu l'intervention de M. Claude SAUVAGER en février 2014 concernant la transmission du savoir-faire en matière d'insémination des reines mais également de la préservation des souches de sélection.



# Le contrat d'objectif territorial

En novembre 2011, le Parc Naturel Régional de la Martinique a signé une convention partenariale avec l'ADEME, le Contrat d'objectif territorial (COT) pour une durée de 3 ans sur la base d'un plan d'actions annuel.

Le Contrat d'Objectif Territorial permet la mise en œuvre d'actions sur les thématiques de la gestion des déchets, de l'efficacité énergétique et du climat.

L'objectif de ce partenariat est donc de participer à l'animation du territoire, à la réalisation d'études d'aide à la décision et d'actions de sensibilisation et de communication ; ainsi qu'à la mise en réseau de partenaires.

Le COT-PNRM permet ainsi la promotion d'actions innovantes portant sur l'environnement, l'énergie et le climat.

A travers cet outil, le PNRM renforce ainsi sa politique de développement durable, et inscrit son territoire dans la transition énergétique.

## I. Axe 1 - Gestion des déchets

### I.1 Traitement du lisier de porc

Durant l'an 1 de l'exercice COT, une enquête avait été réalisée sur l'état de la filière. Suite à cet état des lieux, une consultation a été lancée, dont les principaux objectifs prévoient :

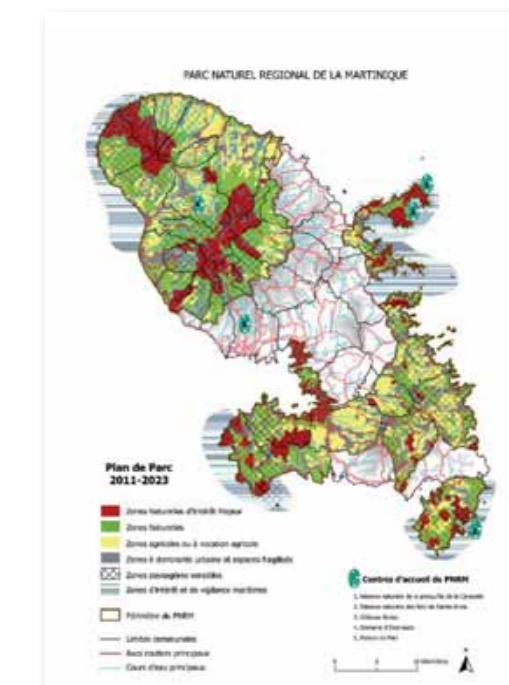
- de soutenir les projets individuels de biodigesteurs sur sites
- de transférer une partie de la production vers le Centre de Valorisation Organique du Robert
- de construire une unité de traitement et valorisation des lisiers de porc (par méthanisation ou compostage)

- d'accompagner la CUMA MADILISE pour la réalisation d'une campagne de communication et l'évaluation de sa politique tarifaire.

Concrètement, il était demandé au prestataire les éléments suivants :

- la définition des principaux éléments techniques et économiques nécessaires pour terminer la construction de deux (2) biodigesteurs existants sur deux exploitations d'élevage de porc, en accord avec les prescriptions réglementaires, ou proposer une solution de traitement du lisier plus favorable sur les plans technique, environnemental et économique,
- l'étude des modalités de transfert d'une partie de la production de lisier vers le Centre de Valorisation Organique du Robert,
- la Vérification de la faisabilité technique et économique d'une unité de traitement du lisier par méthanisation ou compostage, et identifier les solutions pour le devenir des sous-produits de traitement,
- les propositions pour une campagne de communication pour les professionnels de la filière (éleveurs) et pour le grand public.
- les propositions pour un programme de formation à l'endroit des professionnels du secteur, sur la réglementation en vigueur, les exigences environnementales et les techniques existantes.

Cette première consultation s'est révélée infructueuse. Une deuxième consultation, tenant compte d'un appel à projet lancé par l'ADEME, et pour lequel un bureau d'étude s'est positionné pour réaliser une étude sur la valorisation du lisier suivi des investissements à réaliser, a été lancée.



Les termes du cahier des charges ont donc été revus, et les objectifs prévoient :

- Définir les principaux éléments techniques et économiques nécessaires pour terminer la construction de deux (2) biodigesteurs existants sur deux exploitations d'élevage de porc, en accord avec les prescriptions réglementaires, ou proposer une solution de traitement du lisier plus favorable sur les plans technique, environnemental et économique,
- Faire des propositions relatives aux modalités de transfert d'une partie de la production de lisier vers le Centre de Valorisation Organique du Robert,
- Faire des propositions pour un programme de formation à l'endroit des professionnels du secteur, sur la réglementation en vigueur, les exigences environnementales et les techniques existantes.

C'est l'entreprise NASKEO qui a en charge la conduite de cette étude dont les résultats sont attendus pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Parallèlement à cette action, l'ADEME a mis en place un groupe de travail, composé des principaux acteurs de la filière. L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir à une solution pour le lisier, incluant le CVO du Robert.

Le groupe s'est réuni deux fois en 2013 : en octobre et en décembre, et à l'issue de ses travaux, il est question de réaliser une étude, sous la maîtrise d'ouvrage de la CUMA MADILISE.

## 1.2 Exemplarité du PNRM

En 2013, nous poursuivons les actions d'exemplarité initiées durant l'an 1.

Rappel des actions lancées :

### *Le tri des emballages :*

Le tri est mis en place, on note cependant quelques difficultés de l'agent en charge de l'entretien pour récupérer les emballages. N'ayant pas le matériel adéquat c'est peut-être la raison expliquant ces difficultés (manque de chariot..).

Cependant le tri du papier fonctionne très bien, en 2013, nous avons collecté plus de 400 KG de papier qui ont été acheminé chez Martinique recyclage.

### *Le tri des piles et des batteries usagées et des lampes et ampoules usagées*

Action à améliorer, car ne fonctionne pas vraiment.

### *Tri et prévention des déchets*

La mission des ADT/ADP s'est achevée fin janvier 2013, et ne s'est pas poursuivi. La CACEM a lancé un appel d'offre pour une prestation de sensibilisation sur le tri et sur la prévention des déchets sur son territoire.

Le PNRM a présenté une offre sur chaque lot. Le lot 1 sur le tri n'a pas été remporté. Après une deuxième consultation et une phase de négociation, le PNRM a remporté le lot 2 sur la prévention des déchets. Nous attendons la notification du marché avant le démarrage prévue début 2014 pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois.



## II. Axe 2 : Energie/cimat

Les objectifs du PCET du PNRM sont les suivants :

- Accompagner les actions d'adaptation au changement climatique sur le territoire du Parc en soutenant les PCET des EPCI (CACEM, CAESM et CCNM), construction d'un savoir faire technique en matière d'adaptation au changement climatique sur des thématiques diverses
- Formaliser et encadrer les actions éco-exemplaires du Parc (production d'Énergie renouvelable, protection de la ressource en eau, transport électrique sur site naturel, réalisation de diagnostic de performance énergétique...). (volet exemplarité)
- Soutenir techniquement les petites collectivités du Parc à la mise en œuvre d'un programme d'actions Climat Energie (volet territorial)

Tous ces objectifs ont été formalisés dans le cadre d'une consultation. C'est l'entreprise EXPLICIT qui a la charge d'accompagner le PNRM dans cette démarche.

### II.1. La création de l'Espace Info Energie

Initialement, le projet prévoyait la création d'un espace info énergie dans le nord, sur la commune de Saint Pierre, dans un local appartenant au PNRM. Seulement, compte tenu de la mission que le PNRM s'est donné d'effectuer un travail d'éducation pour la maîtrise de l'énergie sur l'ensemble du territoire de la Martinique, il est apparu plus pertinent d'avoir recours à un espace info énergie itinérant : le Véhicule Info Energie (VIE).

Ce VIE permettra de compléter l'action des espaces info énergie déjà présents sur le terrain et ainsi.

En effet, il est important de rappeler que les particuliers doivent par une démarche volontaire contacter et se déplacer pour rencontrer un conseiller info énergie, dorénavant, et ce grâce à l'espace info énergie mobile, le conseiller pourra aller à la rencontre des populations les plus reculées et également celles les moins enclines à solliciter un conseil sur l'énergie.

En effet, pour peu qu'ils aient accès aux informations nécessaires, les citoyens sont prêts à agir ! Ainsi, grâce au VIE, le maillage du territoire s'en trouvera renforcé.

Ce projet de véhicule aménagé est couplé au recrutement d'un conseiller dont le rôle sera d'animer cet espace info énergie itinérant.

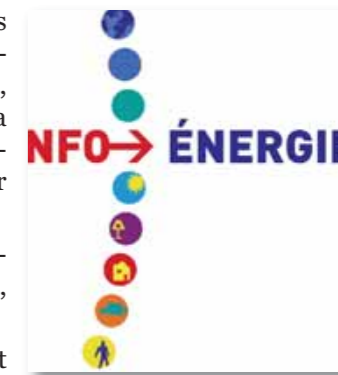
Grâce au VIE, le conseiller pourra donner gratuitement des conseils techniques et financiers sur l'habitat, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et l'éco-consommation.

Les sujets d'intervention porteront prioritairement sur :

- La conception du logement
- L'isolation et la ventilation
- L'eau chaude solaire
- Les énergies renouvelables
- Les transports
- Les aides financières et les déductions fiscales.

L'activité du Véhicule INFO ENERGIE s'articulera autour de deux missions phares :

- l'information et le conseil personnalisé des particuliers,
- la sensibilisation du grand public ainsi que du public scolaire, à travers l'organisation de visites d'installation, d'expositions, d'animations scolaires...



Ce véhicule étant un événement en lui-même, il permettra de mieux faire connaître l'action et le rôle d'un service "info énergie" et d'assurer régulièrement des permanences décentralisées.

Les actions menées :

- Une consultation pour la fourniture d'un véhicule aménagé pour en faire l'espace info énergie du PNRM a été lancée.
- L'entreprise Martinique Automobile est en charge de l'aménagement du VIE pour un montant de...
- Une convention prévoyant les modalités d'utilisation commune du VIE par tous les autres espaces info énergie du territoire (4 au total) a été rédigée, et est actuellement en cours de signature
- Le local de Saint Pierre fera l'objet d'une mise à disposition à la Communauté d'Agglomération CAP Nord Martinique pour héberger son espace info énergie.

## II.2 L'accompagnement des petites collectivités sur la thématique Climat/Energie

L'action du COT initiée en an 1 consiste à assister les communes de petites tailles qui disposent de moyens financiers et humains limités à l'aide de l'outil CLIMAT PRATIC développé par l'ADEME.

Climat Pratic est un outil d'aide à l'élaboration et à la mise en place d'une stratégie « climat énergie » dans ces collectivités de petites tailles (généralement moins de 50 000 habitants).

Les avancées :

- Formation à l'utilisation de "climat pratic" dispensée par l'ADEME
- Lancement d'une consultation en vue de s'adjoindre les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce sera le Bureau d'Etude EXPLICIT qui aura à accomplir cette tâche
- Rédaction d'une convention entre le PNRM et chacune des trois EPCI réalisant un PCET afin d'entériner le principe d'un accompagnement de leurs communes membres. (pour l'heure une des trois conventions a été signée, les autres sont en cours de signature).

## II.3 La co-construction de la stratégie "adaptation aux changements climatiques"

Pour rappel, il s'agit dans cette action de mutualiser les réflexions en termes de mise en œuvre du volet adaptation du PCET des EPCI évoluant sur le territoire Parc.

Pour ce faire, des conventions de partenariats relatifs à l'élaboration de la stratégie adaptation de PCET en cours d'élaboration sur son territoire ont été rédigées. Une convention sur les trois a déjà été signée, les autres sont en cours de signature.

## II.4 La co-exemplarité du PNRM

Cette action qui a démarrée en l'an 1 comprend :

- le développement des énergies renouvelables sur tous les sites d'accueil du PNRM (développement de système photovoltaïques et micro éolienne)



- la mise en œuvre de moyens de transport propres (bus électrique, un bateau solaire ainsi qu'un transport en calèche, pour améliorer la desserte de la caravelle)
- la préservation de la ressource en eau (mise en place de systèmes de récupération des eaux pluviales sur les sites d'accueil du PNRM ainsi que sur les exploitations agricoles qui bénéficient de la marque "Parc Naturel Régional de Martinique")
- la réalisation d'un diagnostic énergétique sur le siège administratif du PNRM
- mise en œuvre d'actions de MDE (maîtrise de la demande en énergie).

Les avancées :

- le chantier relatif au renouvellement du générateur photovoltaïque en site isolé sur le site du château DUBUC est terminé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOLAR ELECTRIC. Une maintenance est prévue par la même entreprise pour une durée de 5 ans.
- Des systèmes de récupération des eaux pluviales (SREP) ont été installés sur les sites du château Dubuc et du domaine d'Emeraude
- Une convention a été signée entre le PNRM et les exploitants agricoles bénéficiant de la marque "Parc" pour une aide au financement de SREP sur leurs exploitations (6 exploitations au total)
- L'étude de faisabilité pour l'implantation de micro-éoliennes est en cours de lancement.

## Autres actions

La mission COT participe aux travaux suivant :

- élaboration du CEP Environnement (environ 8 rencontres)
- membre du réseau territoire durable animé par l'ADEME (2 rencontres).

De manière générale, toutes les actions prévues sont en cours de mise en œuvre.

Les travaux engagés au sein du Contrat d'Objectif Territorial en an 1 sont entrés dans leur phase opérationnelle durant l'an 2. Ces actions poursuivis durant cette année ont permis de favoriser la dynamique partenariale puisque la majorité des actions mises en œuvre sont des actions partenariales.

L'année 2013 marque l'ancrage dans la transition énergétique du territoire (à titre d'exemple, les TEPOS). L'an 3 permettra de continuer et terminer les actions du premier contrat COT, et sera également l'occasion de mesurer les résultats du COT sur le territoire du PNRM.



# Pour valoriser le Patrimoine et sensibiliser la Population...

Animation du territoire

Des outils au service de la visibilité des actions



# Direction de l'animation du territoire

La direction de l'Animation du Territoire au cours de cette année 2013 s'est efforcée à mettre en œuvre dans le cadre de ses missions les quatre axes stratégiques tels que défini dans la charte 2012-2024

1. Axe stratégique 1 : préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique
2. Axe stratégique 2 : Encourager les Martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire
3. Axe stratégique 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc
4. Axe stratégique 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc

Notre mission a donc consisté à décliner l'ensemble de ces axes en actions concrètes d'animation du territoire, et d'éducation à l'environnement à l'attention des résidents, de la clientèle de séjours mais également des moins jeunes.

L'objectif fixé étant de valoriser le patrimoine culturel, historique et naturel et d'y sensibiliser notre population.

## Les ressources humaines

La direction de l'Animation du territoire, regroupe en son sein deux services :

- Le Service Animation composé de 9 agents
  - 1 assistante de direction
  - 4 agents d'animation
  - 3 Guides conférenciers
- Le Service Éducation à l'Environnement composé de 3 agents

- 1 responsable de service
- 1 assistante administrative
- 1 agent d'animation

La coordination de ces services a été assurée par un directeur de l'animation du PNR

La réalisation de nos actions a fait également appel aux agents des autres services du PNRM (communication, gardiens de l'environnement, TIC, moyens généraux.....etc.) aux membres de l'Association des Amis du PNR ainsi qu'à des prestataires externes.

## Déclinaison de nos actions d'Animation et d'Éducation

Toutes les actions d'animations rentrent dans le périmètre des objectifs tels que définis dans la charte du Parc Naturel de la Martinique et présenté sous l'angle de quatre axes stratégiques.

### I. Axe stratégique 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique

#### A. Préservation de milieux naturels à enjeu :

##### 1. "les Opérations Touloulou" (article 3)

Cette opération a consisté à la collecte de déchets rejetés par la mer et par les usagers, dans la mangrove, l'arrière-plage et les sous-bois de la zone littorale. Les opérations "Touloulou" visent à sensibiliser la population à la nécessité de nettoyer les espaces naturels sensibles du littoral et à les mobiliser pour la réappropriation du territoire.



Ces opérations de nettoyage des déchets ont eu lieu à 5 reprises :

- Le samedi 16 mars 2013 à l'Anse Massé au Marigot
- Le Samedi 13 avril 2013 à Taupinière au Diamant
- Le samedi 22 juin à Macabou au Vauclin
- Le samedi 10 août 2013 dans la Réserve Naturelle de la Caravelle à Trinité
- Le Samedi 12 octobre 2013 dans la Réserve Naturelle de la Caravelle à Trinité

Elles ont regroupé un total de 220 participants dont 28 agents du parc ainsi que les représentants de nos partenaires que sont, l'Office National des Forêts (ONF), l'Office de l'Eau (ODE), la Direction de l'Environnement (DEAL).

Dates et lieux	Participation	Bénévoles	Quantité déchets
Samedi 16 mars Anse Massé Marigot	53	30	1 benne de 12 m³ 1 camion de 15 m³
Samedi 13 avril Taupinière Diamant	56	31	1 benne de 15 m³
Samedi 22 juin Macabou Vauclin	35	15	1 benne de m³ + 1 camion de 15 m³
Samedi 10 août Réserve naturelle Caravelle/Trinité	41	28	Pas de ramassage
Samedi 12 octobre Réserve naturelle Caravelle/Trinité	37	22	1 benne de 15 m³
Au Total			92 m³

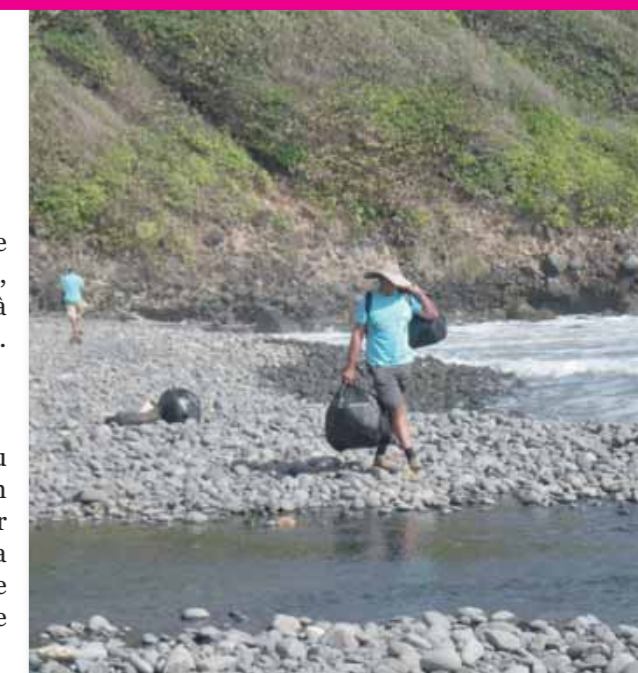
Le volume de déchets ramassés d'environ est de l'ordre de 92m³ et a nécessité le concours de la CAESM, de la CCNM, des marins pêcheurs, des âniers muletiers pour la mise à disposition de bennes à collecte et le transport des déchets.

## 2. La fête de la Nature

La Fête de la Nature a été créée en 2007 à l'initiative du Comité Français de l'Union Internationale de Conservation de la Nature et du magazine Terre Sauvage avec pour objectif de, tous ensemble, célébrer la nature. La Fête de la Nature se déroule chaque année au mois de mai, à une date proche (sauf exception) du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité.

L'édition 2013 s'est déroulée du 22 au 26 mai autour du thème « Cherchons les petites bêtes ». En Martinique, c'est le samedi 25 mai 2013 qui a été retenue pour organiser l'évènement. Le thème était : " Les petites bêtes s'invitent au domaine d'Émeraude". A la demande de l'ONF, le PNRM a mis à disposition le Domaine d'Émeraude pour organiser cette manifestation gratuite au contact direct de la nature, pour permettre à tous les publics de la découvrir ou la redécouvrir.

L'ONF et le Parc naturel régional de la Martinique ont proposé des visites guidées du jardin et de la forêt du Domaine d'Émeraude, véritable site d'exploration et d'interprétation de la nature et une exposition interactive avec capture et observation de petites bêtes vivantes (Découverte d'araignées, de lépidoptères, de gastéropodes... et distribution de chrysalides de papillon Bonheur).



## B. Valoriser l'identité paysagère de la Martinique

### 1. Journée Mondiale des Zones Humides

La Journée Mondiale des Zones humides, a lieu chaque année le 02 février, en souvenir de la signature de la Convention de RAMSAR sur les zones humides. Ce traité intergouvernemental vise à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides dotées de grandes richesses écologiques.

Le thème retenu en 2013, était "les zones humides protègent notre eau".

Un programme de sensibilisation comprenant des actions d'information et des animations été mis en œuvre le samedi 2 février 2013, par le PNRM avec le concours de ses partenaires.

Dans ce cadre, il a été proposé à la population et aux touristes, de participer à des balades en bateau et en kayak pour faire la découverte de la mangrove et de la Baie de Génipa. Les départs étaient prévus à partir du ponton du bourg des Trois- Ilets, à 9h, 10h, 11h, 12h et 13h.

L'objectif était de sensibiliser le public aux réalités des zones humides à la Martinique, de poursuivre les actions d'information et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de la Martinique et de faire découvrir la mangrove de la Baie de Génipa.

Cette manifestation qui s'est déroulée dans la Baie de Génipa, dans le secteur Trois- Ilets, Rivière-Salée et Ducos, s'adressait à tous les publics, à la population locale et aux touristes.

12 rotations au départ des Trois- Ilets ont été réalisées pour la découverte de la mangrove et de la baie de Génipa en bateau et en kayak.

Au total 666 personnes ont participé à cette journée de

découverte et de sensibilisation. 526 ont fait la découverte en bateau et 140 en kayak.

### C. Concevoir et mettre en réseau des équipements structurants de découverte, de valorisation du patrimoine naturel et d'éducation à l'environnement

De nombreux organismes, ont souhaité visiter nos sites en procédant au préalable à une réservation accompagnées d'un guide conférencier et/ou d'une prestation de restauration.

Sur le site du Domaine d'Émeraude, la direction de l'animation à gérer 207 demandes de réservation dont 87 établissements pour un nombre total de visiteurs égal à 9100.

### II. Axe stratégique 2 : Encourager les Martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire

#### A. Mission d'expertise et de conseil de proximité dans l'aménagement durable du Territoire

##### 1. 1. Etude et diagnostic et de faisabilité pour la création d'un circuit écotouristique autour de la rivière blanche ( article 11)

A la demande de la ville de Saint-Joseph, le Parc naturel via la direction de l'animation a piloté un comité en charge de mener une réflexion sur la faisabilité de création d'un circuit écotouristique autour de la rivière blanche. Pour ce faire le parc a confié ces travaux à un cabinet d'étude (la société SADL) afin d'établir un diagnostic et de créer des fiches d'action programmatiques de préconisation d'aménagement.



### B. Développer une fonction de veille et de sensibilisation en aménagement durable du territoire

Depuis 2003, cette manifestation initiée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) se déroule chaque année du 1er au 7 avril en Martinique grâce à la mobilisation du service de l'État en charge du Développement Durable. Cette année, la semaine s'est transformée pour la Martinique en Semaines du Développement Durable puisque la manifestation s'est prolongée jusqu'au 21 avril. Le thème retenu en 2013 était "La transition énergétique".

Le jeudi 18 avril 2013, le PNRM a proposé des animations sur les sites dont il a la gestion, autour de la thématique "Zoom sur les retombées économiques de la gestion des sites par le PNRM". Il s'agissait de présenter l'apport socio-économique des sites gérés par le Parc, en termes d'attractivité, de contribution à l'offre touristique, d'emplois, de création d'activité, de redynamisation de l'économie locale...

A cette occasion, il était proposé à la population, aux scolaires et aux touristes, de participer à 2 actions :

- une action de découverte en bateau de la Réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne ;
- Une action pédagogique au Domaine d'émeraude au Morne Rouge comprenant la présentation de la visite virtuelle de la RNN des îlets de Sainte-Anne et la projection d'un film sur la transition énergétique.

L'objectif était d'informer, de sensibiliser, d'interpeller le public sur les trois piliers du développement durable (économique – social – environnement) et de mettre en évidence l'apport socio-économique des sites du Parc au territoire martiniquais en termes d'attractivité, d'emplois, de sensibilisation, de création d'outils pédagogiques, de contribution

à l'offre touristique, de création d'activités, de redynamisation de l'économie locale.

Le public et notamment les scolaires présents au Domaine d'émeraude ont assisté à :

- la projection d'un film sur la "transition énergétique" qui a été suivie d'un débat avec un spécialiste.
- la présentation du module de visite virtuelle de la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte-Anne, un outil innovant avec de nombreux éléments interactifs visant à sensibiliser le visiteur aux richesses et à la protection de la Réserve.

### Opération Grand Touloulou

Le Parc naturel régional a engagé les concertations nécessaires, dans le cadre d'une convention signée avec l'ODE et l'ONF et du projet de création d'une réserve naturelle régionale en baie de Génipa, pour mettre en œuvre une grande opération de nettoyage qui aura lieu en 2014 sur les communes du Lamentin, de Ducos, de Rivière Salée et des Trois-Ilets,. Les premières étapes ont consisté à mettre des acteurs possibles identifiés autour de la table lors de quelques réunions préparatoires dès le mois d'octobre puis en décembre. Les gardiens de l'environnement ont été mis à contribution pour faire un inventaire des zones de déchets sauvages et d'encombrants sur les zones de mangrove et d'arrière mangrove.

Trois secteurs d'intervention identifiés :

- Un secteur Sud regroupant les communes des Trois-Ilets et de Rivière Salée.
- Un secteur centre comprenant la commune de Ducos.
- Un secteur Nord comprenant la commune du Lamentin.

Les communes de Rivière-Salée et des Trois-Ilets ont répondu favorablement au projet.



### III. Axe stratégique 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc

#### A. Valoriser la dimension culturelle dans tous les projets du Parc

##### 1. Les Nocturnes de DUBUC (article 4)

Les 12 juillet, 2 août et 23 août 2013 ont été organisées les nocturnes de Dubuc. Ces animations avaient comme double objectif :

- de valoriser le site exceptionnel de la réserve naturelle par la mise en œuvre de balades nocturnes ainsi que le site du château Dubuc
- de mettre en lumière des activités culturelles et artistiques dans l'enceinte des ruines.

301 personnes ont partagé ces instants de mis en valeur de ce patrimoine historique.

##### 2. Les Ateliers au Domaine d'Émeraude (article 4)

La charte du PNRM dans son article 16 indique que : "La dimension transversale de l'approche de la culture martiniquaise nécessite donc d'appréhender les engagements du Parc Naturel Régional de la Martinique en la matière sur l'ensemble de son action, la valorisation culturelle devant être un objectif recherché pour tout projet relevant de la préservation et de la valorisation du patrimoine naturel ou du développement durable".

C'est ainsi qu'ont été organisés les 10, 17, 24, 31 juillet et 7, 14, 21, 28 août 2013, les "Ateliers du Parc" au domaine d'Émeraude. L'objectif était :

- d'animer le site du Domaine d'Émeraude durant la période estivale
- de valoriser les savoir-faire traditionnels
- de proposer aux visiteurs locaux et étrangers des activités artisanales et artistiques sur un site d'exception
- d'offrir aux artistes et artisans locaux la possibilité de se faire connaître au travers d'ateliers d'initiation.

Les ateliers proposés ont concerné des thèmes variés tel que : les arts plastiques, la sculpture sur pierre, la confection de cerf-volant et de bijoux en végétaux, la calebasse, la photographie, le bakoua, le balai latanier, le design végétal, l'éco design, Land art, la musique etc...

En conclusion les ateliers ont concernés 14 activités différentes, 13 intervenants tous les mercredis de Juillet et Août 2013 soit un total de 48 h d'activités.

Environ 1800 personnes ont fréquentés Les Ateliers du Parc en 2013.

### IV. Axe stratégique 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc

#### Orientation 4-2 : Partager avec les acteurs les priorités du Parc

#### A. Animer le territoire pour favoriser la réappropriation du patrimoine culturel et naturel "Découvrir le Patrimoine autrement"

##### 1. Mornes et fonds, habitations, rivières

L'objectif de cette action d'animation a consisté à partir à la découverte de notre territoire, afin de mieux comprendre



et connaître les richesses remarquables qui composent la nature, le patrimoine bâti, la culture et les savoir-faire culinaire du Parc. Une diversité de publics, locaux et étrangers ont participé à ces balades et aux ateliers, avec des échanges en compagnie de personnes ressource tout au long de ces balades de découverte.

Promouvoir le savoir-faire des artisans et des artistes du territoire ainsi que la mise en place d'ateliers ont permis aux participants de mieux connaître leur patrimoine culturelle et naturelle et historique. La thématique de l'année 2013 était : "Mornes et Fonds, Rivières, habitations".

Le programme "Découvrir le patrimoine autrement" a donné lieu à 9 sorties :

- Le Samedi 23 février 2013 : Crève-cœur  
Niveau, durée 3h – Nombre de participants : 19
- Le samedi 23 Mars 2013 : Remonté de la rivière Beauvallon au Morne –Vert Niveau 2, durée 3h – Nombre de participants 13

Atelier : Technique de pêche, présentation de panier à bassin.

- Samedi 27 Avril 13 : Habitations/ Blin, Spoutourne, Château Dubuc –Trinité

Niveau 1, durée 2h – Nombre de participants 35

Visite : des Habitation Blin et Spoutourne, d'une torrèfaction de café à Tartane, visite du Château Dubuc.

- Samedi 25 Mai 13 : Morne et Fonds / Morne Champagne – Anse d'Arlet

Niveau 1, durée 3h – Nombre de participants 17

- Samedi 29 Juin 13 : Rivière / Case Navire – Schœlcher  
N'a pas été réalisée.

- Samedi 27 Juillet 13 : Morne et Fonds /Caplet –Fond Saint-Denis

Niveau 2, durée 3h30 – Nombre de participants 43

Atelier : Décoration sur fruit

Visite : des jardins créoles

- Samedi 31 Aout 13 : Habitation Leyritz /Basse-Pointe

Niveau 2, durée 3h30 – Nombre de participants 43

Atelier : Initiation à la danse indienne

Visite : du port et du quartier Eyma

- Samedi 28 Septembre 13 : Morne et Fonds /Montagne du Vauclin – Vauclin

Niveau 2, durée 3h30 – Nombre de participant 18

Atelier : Initiation à la Haute Taille –Initiation à la fibre de coco

Visite : du jardin de la Montagne

- Samedi 26 Octobre 13 : Morne et Fonds /La boucle de Rabuchon – Saint-Joseph

Niveau 2, durée 3h30 – Nombre de participant 16

Atelier : Exposition sur la faune aviaire et la faune des rivières

Conte, chant, danse.

- Samedi 30 Novembre 13 : Clôture Habitation / Morne et Fonds/ Rivière/Habitation Saint-Etienne – Gros-Morne

Niveau 1, durée 1h – Nombre de participant 30

Visite : de l'Habitation Saint-Etienne

Conte, Slam, Animation artistique, Forum

Au total c'est 234 personnes qui ont participé à nos actions de découverte des "Mornes et fonds, Rivières, habitations".



## 2. Découverte des Ilets

L'animation du territoire passe également par la découverte de nos Ilets, en 2013 trois visites ont été organisées les :

- Le jeudi 18 juillet sur l'îlet de Sainte Anne pour la découverte de la faune aviaire
- Le jeudi 8 août 2013 dans la baie de Génipa
- Le samedi 22 août 2013 pour une découverte des anses de Grand Rivière et Prêcheur.

Les objectifs étaient de :

- de faire connaître le milieu naturel marin et littoral de la Martinique
- de rendre accessible les milieux naturels protégés grâce à la transmission de connaissances scientifiques (géologie, ornithologie botanique, réglementation...)
- d'animer le territoire dans le respect des biotopes : visites encadrées et limitées

337 personnes ont participé à ces animations ou des ateliers de découvertes de strombes, de démonstration de cerf-volant et d'initiation à la sculpture sur pierre ont été proposés.

## 3. Les actions en direction de la communauté scolaire

La pédagogie de l'environnement est l'une des missions fondatrices des Parcs depuis leur création en 1967. Aujourd'hui elle inclut l'éducation :

- à la biodiversité,
- aux milieux naturels,
- au patrimoine culturel,
- aux paysages,
- à l'agriculture et la forêt,

- à l'éco-citoyenneté

- à la citoyenneté par la connaissance de l'organisation du territoire et des missions du Parc et des collectivités qui le composent

On peut donc parler d'éducation au territoire pour un développement durable.

### L'éducation au territoire implique :

- la connaissance des patrimoines naturels et culturels,
- la prise en compte de leur préservation et plus globalement
- la gestion du territoire dans toutes ses composantes, géographiques, institutionnelles, humaines...

Action : Edition pour l'année scolaire 2013/2014 d'un catalogue des interventions pédagogiques.

### La dynamique réseau de l'Éducation à l'environnement au sein de la Fédération des Parcs

Le Parc Naturel régional s'inscrit de façon dynamique dans le réseau des services Éducation à l'Environnement des Parcs de France. Cette année le PNRM a participé au séminaire annuel des SEE des Parc du 3 au 5 décembre dans le parc de l'Avesnois.

### La convention PNRM/Académie de la Martinique

Dans le cadre de cette convention triennale la PNRM s'est engagé vis à vis des scolaires à :

- Faire découvrir

Nos sites (Domaine d'Émeraude, Réserve naturelle de la Caravelle, Réserve Ornithologique des Ilets de Sainte Anne, le Château Dubuc ou autre site d'intérêt majeur)

- Faire Comprendre



Appréhender la complexité de l'environnement naturel, social, humain, économique Comprendre les différents modes de gestion du territoire

Comprendre la responsabilité de l'homme et son rôle pour l'avenir du territoire

- Agir ensemble

Promouvoir la communication, le développement d'une citoyenneté active...

### Découvrir et partager son territoire

Dans le cadre de cet objectif qui consistait à faire découvrir, connaître et apprécier les richesses de notre territoire, le PNRM a mis en œuvre les actions d'animations ci-dessous :

#### 1. Les visites guidées des sites

(Émeraudes, Château DUBUC, la réserve du Château DUBUC, la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte Anne).

#### 2. Les classes Parc Environnement

- La Mangrove
- La lecture de paysage
- Le jardin créole
- Le littoral et la mer
- Rivière
- Classe Arboretum (écoles primaires)

Ce programme a fait l'objet d'une démarche méthodologie avec les établissements scolaires (activités en classe et sur le terrain), 37 classes environnement ont été organisées.

859 élèves ont été concernés.

### Faire Comprendre : Transfert de savoir-faire patrimoniaux

#### 1. Les Classes Parc Patrimoine

- Le Noël Antan lointan
- Au village de pâque
- Découverte du manioc

Ces opérations ponctuelles réalisées sur le territoire ont regroupé au total près de 600 élèves

### Communiquer : promouvoir les échanges inter parc

Mise en place d'un projet pédagogique d'échange entre un collège du Parc de l'Avesnois et le collège du Diamant.

### En bref ...

2013 : 4522 élèves du primaire collégien, lycéens ont visité le site du Domaine d'Émeraude pour un total de 90 visites. 2 800 scolaires se sont rendus sur les réserves de la Caravelle et le Château Dubuc. Cela représente une cinquantaine de classes.

Nos activités ont donc touchés près de 8800 membres de la communauté scolaire.

L'implication financière du PNRM

Sur l'exercice 2013, l'implication financière du PNRM lié aux actions pédagogiques s'est élevée à la somme d'environ 100 000€ hors frais de personnel et de communication. Ce budget comprend, les frais d'organisation, d'interventions de prestataires mais également des frais de transports pour certaines écoles.



### B. Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation à la richesse du patrimoine naturel et culturel

#### 1. La journée mondiale de l'eau

A l'initiative de l'ONU, la journée mondiale de l'eau est célébrée chaque année le 22 mars. En 2013, c'est la coopération dans le domaine de l'eau qui était le thème retenu.

#### PARTICIPATION DU PNRM

La remontée de la rivière Beauvallon au Morne Vert, le samedi 23 mars 2013, sur le territoire de la commune Morne Vert, dans le cadre du programme "découvrir le patrimoine autrement".

L'objectif était de sensibiliser et d'informer le grand public dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Sensibiliser sur l'importance de la ressource en eau et valoriser les rivières de la Martinique.

#### 2. Les journées du Patrimoine

Chaque 3<sup>ème</sup> week-end de septembre, les Journées Européennes du patrimoine mettent en lumière les patrimoines dans toute leur diversité. Elles se sont déroulées le samedi 14 et le dimanche 15 septembre 2013. La 30<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes avait pour thème : "1913 - 2013 : cent ans de protection" et commémorait la loi du 31 décembre 1913, fondatrice pour la protection des monuments historiques.

Le Parc Naturel Régional a participé en proposant la visite du Château Dubuc à Trinité et la visite du moulin de Val d'Or à Sainte-Anne.

Les ruines de l'ancienne habitation la Caravelle datant du 18<sup>ème</sup> siècle, et classées au titre des monuments historiques en 1992 étaient ouvertes au public gratuitement durant ces

deux jours. Le Moulin de Val d'Or a également ouvert ces portes au grand public gratuitement

L'objectif était de favoriser la connaissance du patrimoine culturel, notamment le patrimoine architectural et historique et de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique d'activités culturelles.

#### 3. Le Raide de la Caravelle

Le raid de la Caravelle à Trinité est un rendez-vous annuel des coureurs du challenge Défi des Mornes et organisé par le "Club Tchimbé Raid". Cette 2<sup>ème</sup> édition avait pour thème le "développement durable et de la protection de l'environnement". Elle s'est déroulée le dimanche 03 novembre. La participation du Parc naturel régional s'est concrétisée par l'accueil de la manifestation sur les sites du Château Dubuc et la Réserve naturelle nationale de la Caravelle dont le PNRM assure la gestion.

#### 4. Les rendez-vous aux jardins

"Les Rendez-vous aux jardins" est une manifestation nationale initiée et coordonnée par le ministère de la culture et de la communication, à l'échelon national par la direction générale des patrimoines et, à l'échelon régional, par la direction des affaires culturelles. Le thème de l'édition 2013 était "le Jardin et ses créateurs".

Ainsi Les vendredi 31 mai, samedi 1er juin et dimanche 2 juin 2013, le Parc naturel régional de la Martinique a invité à découvrir le site exceptionnel du Domaine d'ÉMERAUDE avec son jardin botanique, son espace d'interprétation de la nature, ses sentiers forestiers et ses pépinières.

Un tarif spécial durant ces trois jours offrait la gratuité pour les moins de 18 ans.

L'objectif était de faire connaître au public la richesse de notre biodiversité.



# Des outils au service de la visibilité des actions

En 2013, le travail de définition de la stratégie de communication institutionnelle du PNRM initié en 2012, a conduit à la création d'une nouvelle charte graphique.

Désormais les documents administratifs et promotionnels du PNRM conserveront une cohérence graphique

L'intérêt de cette charte graphique est double :

- Elle affirme l'identité graphique de notre collectivité à travers toutes ses réalisations
- Elle permet au récepteur du message de nous identifier facilement l'émetteur

Bien que le logotype n'ait pas changé, des polices de caractères et leurs différentes fontes ont été définies. Ils permettent de créer différents niveaux de textes et d'apporter un bon confort de lecture.

Les jeux de couleurs ainsi que les éléments graphiques et leurs différents usages sont également clairement définis dans cette charte.

Les prestataires intervenant pour le PNRM dans la création de supports de communication pourront désormais s'en inspirer pour proposer des documents et visuels fidèle à notre identité graphique.

Le Parc dispose également de nouvelles signatures

- en Français "Faire d'aujourd'hui une force pour demain",
- et en créole "sé jodi mou ka mété rasin dèmen an tè" (littéralement "c'est aujourd'hui que nous mettons en terre les racines de demain").

Ces signatures attestent de la volonté de notre collectivité à contribuer à la transmission des savoirs et au développement durable de son territoire.

Par ailleurs un nouveau site internet a été mis en ligne en Juillet 2013, le site précédent étant obsolète depuis des années. Le nouveau site, qui offre un mode de navigation très simple, reprend l'ensemble des éléments de la charte et contribue à conforter la nouvelle identité graphique du PNRM.

La page Facebook du Parc naturel régional de la Martinique a également été créée. En dehors des nouvelles possibilités de communication instantanée qu'offre cette page, elle permet de s'élargir le réseau de contacts du Parc naturel à une clientèle plus jeunes et moins sensibles aux médias dits "classiques".

Enfin le site internet et la page facebook permettent de communiquer

sur nos actions par-delà les frontières de notre territoire et au sein de la diaspora.

#### DES ACTIONS DE PROMOTION DES SITES D'ACCUEIL DU PNRM

##### Au niveau local

En 2013 les accueils d'éducteurs et de voyages de presse, en partenariat avec le Comité Martiniquais du Tourisme se sont poursuivis au Château Dubuc et au Domaine d'Émeraude.

Des journalistes, agents de voyages et Tour Operators venus de l'hexagone, des États-Unis et du Canada se sont succédés tout au long de l'année.

Le voyageur local Roger Albert, agent réceptif de nombreuses compagnies de croisières desservant la Martinique a également multiplié les « site inspections » en vue de la préparation de la haute saison touristique 2013-2014.

Dans le cadre de la promotion des sites, un partenariat a également été initié avec des sociétés de location de véhicules. Le public ciblé était celui des touristes de séjour.

Ce partenariat a consisté à équiper plus de 1500 véhicules répartis sur 3 enseignes de location, de paquets de bienvenue dans lesquels les clients des loueurs pouvaient trouver des dépliants de présentation des sites, un mot de bienvenue ainsi qu'une invitation à visiter l'un des deux sites.

Avec le même objectif d'améliorer les taux de fréquentation de nos sites, une opération de promotion a été organisée à l'aéroport. Cette opération ciblait les martiniquais vacanciers résidant dans l'hexagone.

Pendant 15 jours, de fin Juillet à début Août 2013, deux guides professionnels, installés dans la salle de récupération des bagages de l'aéroport international Aimé Césaire, ont remis des dépliants et invitations aux passagers des vols longs courriers en provenance de l'hexagone.

Chaque visiteur muni d'une invitation s'est présenté pour la visite avec en moyenne un ou deux accompagnateurs. La période de validité des invitations, trop courte, a sans doute été un frein à de meilleures retombées financières de ces opérations qui devraient être améliorées en 2013.

#### Sur les marchés extérieurs

Le PNRM était présent aux côtés du Comité Martiniquais du Tourisme lors de différentes opérations de promotion sur les marchés extérieurs. En avril 2013 un représentant du PNRM s'est rendu au salon Salon destination Nature, Porte de Versailles afin de promouvoir les excursions et randonnées organisées par le PNRM pour qui il s'agit de poursuivre les efforts de valorisation du tourisme de pleine nature dans notre île.

En septembre 2013, deux représentants du PNRM étaient présents au salon Top Résa afin de rencontrer Tour Operator programmant notre destination, aux côtés du CMT. Il a été demandé au PNRM de faire une présentation de la Martinique Terre de randonnée, lors de la conférence de presse de début de saison initiée par la Présidente du CMT.

Le Martinique Promotion Bureau (Représentation du CMT sur le territoire Nord-Américain organise de façon régulière des opérations de promotions regroupant des hôteliers et des opérateurs de tourisme.

Le PNRM était présent lors de deux de ces opérations intitulées "Martinique Magnifique".

Du 20 au 26 octobre sur le marché Canadien, une tournée a emmené une quinzaine de professionnels venus de Martinique, à la rencontre d'agents de voyages (en moyenne 50 par soirée) dans les villes de Québec, Ottawa et Montréal. Cette tournée s'est terminée par une présence pendant 3 jours sur le stand Martinique au salon International du Tourisme et des Voyages de Montréal. Il résulte de ces opérations de promotion un vrai engouement pour la destination, bien que les tarifs aériens soient jugés bien trop élevés et donc très peu concurrentiels par rapport aux autres destinations de la Caraïbe.

Du 11 au 15 novembre, le Martinique Magnifique Travel Show invitait les agents de voyages de New-York, puis de Miami à rencontrer des professionnels martiniquais lors de deux workshops organisés en soirée.

Si les efforts de promotion nous semblent devoir être poursuivis sur le marché Canadien, les villes de NY et Miami semblent être moins porteuses à moyen terme du fait des difficultés de l'aérien au départ de ces villes.



Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique

Maison du Parc  
Annexe Monsigny, avenue des Caneficiers, Sainte-Catherine  
BP 437 - 97200 Fort-de-France

Tél. 06 96 64 42 59 • Fax 05 96 64 72 27

contact@pnr-martinique.com • www.pnr-martinique.com

Crédits photos : Parc Naturel Régional de la Martinique. Conception, rédaction : Les directions et services du Parc Naturel Régional de la Martinique. Conception graphique et Impression : Rapido.

